

CONSULTEZ LE GUIDE T.V. A L'INTERIEUR

• ABONNEMENT (418) 862-1774

HEBDO
/4

86ième année No.: 51 Mercredi le 17 novembre 1982

.40c

LE ST-LAURENT-ECHO

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

BIBLIOTHEQUE
NOV 18 1982
Tout comme Charlie
vous procurez votre
signature, QUEL

SOMMAIRE	
Place aux lecteurs:	P. 4A
A noter:	P. 16-17-18-19A
Avis publics:	P. 16-17-18-19A
Horaires T.V.:	P. 13-14-15-16B
Carnet professionnel:	P. 26-27B
Petites annonces:	P. 21-22B
Répertoire:	P. 23B
Vestiaire à l'autre:	P. 5B

Un héros de la guerre 1939-1945

1000 cartes d'assurance-chômage perdues ● Page 6

3ième machine F.F.Soucy:
Jules Boucher refuse de déshabiller Ti-Pierre pour habiller Ti-Paul ● Page 7



24 heures dans la rue

A l'Hôpital Saint-Joseph, dès minuit sonné le 10 novembre, les lignes de passage étaient déjà dressées.

● Page 5

Vancouver-Halifax en rouli-roulant

(B.B.)-Donald Taylor, de Thunder Bay, Ontario, qui traverse présentement le Canada en rouli-roulant pour sensibiliser la population canadienne à l'apport potentiel des handicapés physiques et mentaux du pays à la société canadienne, a séjourné quelques heures à Rivière-du-Loup, vendredi.

De passage à

Québec le 9 novembre, Taylor est arrivé ici le 12 novembre en fin d'avant-midi. Il a par la suite rencontré le Maire Yves Godbout et signé le Livre d'Or de la Cité à l'Hôtel de Ville.

Dans chaque localité qu'il traverse, le jeune homme de 29 ans prend contact avec les autorités municipales pour leur transmettre son

message.

Entre Rivière-du-Loup et Edmundston, il avait prévu une étape à Cabano. Parti de Vancouver le 8 août 1981, il se retrouvait à Thunder Bay le 22 décembre suivant. Après avoir travaillé à Calgary l'hiver dernier, il a entrepris le 21 juillet, la seconde partie du long voyage de 3561 milles ou 5730 kilomètres jusqu'à

Saint-Jean de Terre-Neuve, son point de destination, qu'il devrait atteindre dans cinq ou six semaines.

En temps ordinaire, il franchit de 35 à 40 milles par jour. Sa journée débute à sept heures le matin, et il roule jusqu'à cinq heures trente de l'après-midi. Jusqu'à présent, l'hospitalité

locale ne lui a pas fait défaut.

Taylor est convaincu que l'accès des handicapés physiques et mentaux à des cours spécialisés pourrait en faire des citoyens utiles à leur milieu et au pays.

Pour lui, ce voyage répond aussi à son besoin de relever des défis.



Police en alerte

Par: Rolland Marquis



Méfaits...

La dernière semaine fut de nouveau marquée par du travail de malfaiteurs. En effet, ces derniers furent passablement actifs. Il est entré trois plaintes concernant des méfaits commis sur des automobiles et un autre à une résidence privée. Un travail constant et persévérant de la police a permis de mettre la main au collet d'une personne qui se spécialisait dans ce domaine.

Introduction & effraction...

Ce genre d'événement semble vouloir prendre beaucoup d'ampleur par les temps qui courent, il est à espérer que nos policiers demeureront très vigilants et qu'ils continueront à être aussi efficaces à retrouver les coupables. La semaine dernière, il y a eu cinq plaintes pour ces genres de vol, et la police a fait la capture de quatre personnes (3 hommes + 1 femme). Tout ce monde nous vient de l'extérieur de la région. Ces arrestations ont permis de mettre la main sur le butin qui fut dérobé chez Sears, et la balance provenait de différents autres endroits. Une chose est certaine, ces personnes permettront d'éclaircir plusieurs autres vols avec effraction.

Vols à l'étalage...

La période de cadeaux approche à grands pas, et tout le monde veut faire des présents, mais tous n'en ont pas les moyens. Plusieurs personnes croient solutionner leur problème, en s'emparant de certains objets sans en payer la note. Un jour ou l'autre, ces gens se font prendre la main dans le sac. C'est ce qui est arrivé à quatre personnes au cours de la dernière semaine. Ces personnes comparaitront sous peu devant nos tribunaux, et en plus de se voir imposer une amende, elles se réveilleront avec un dossier au criminel. Lourde tâche NOIR à transporter pour un certain temps. Bien souvent ces vols sont pour des articles de minime valeur. Attention au piquage, il y a un surveillant qui vous surveille dans le magasin.

Jeune fille...

En l'espace de deux semaines deux jeunes filles furent attaquées physiquement par un individu. Surveillez vos heures de sortie et faites en sorte d'être accompagnées. Si par hasard, vous avez connaissance de quelque chose ou encore que vous êtes témoin des agissements de ce triste individu, ne tardez pas à communiquer avec la police et si automobile il y a, le numéro de la plaque s'il vous plaît. Très important.

Du nouveau en ville...

Depuis une semaine maintenant, nous avons un nouvel arrêt obligatoire en ville. Suite à une forte enquête, il fut conclu d'installer un stop au coin de la rue Frontenac et St-André; en un mot ce coin est maintenant doté d'un stop aux quatre coins. La période d'avertissement est maintenant terminée, l'on procède depuis hier, au ticket. Cet arrêt obligatoire est supposé faire diminuer la fréquence des accidents à cette intersection. Qui vivra, verra! Pour le moment on essaie la chose. Alors au coin des rues St-André et Frontenac...Faites vos STOP!

Billets...Accidents....

Au cours de la dernière semaine, nos policiers ont encore distribué un bon nombre de billets d'infraction. J'aimerais rappeler ici à certains automobilistes que stationner sur le trottoir ou encore à moins de 6 mètres du coin de la rue, entraîne un billet d'infraction; ce qui n'est pas mieux, c'est le stationnement en double. Attention, car nos policiers ont des crayons chauffants, le froid ne les effraie pas, ils sont prêts à distribuer des tickets tout l'hiver pour vous rappeler à l'ordre. Dans les accidents, le nombre est assez élevé pour une seule semaine: 15 accidents avec des dommages matériels et un accident qui a causé des blessures à trois personnes. Comme dessert, disons que quatre personnes ont passé avec SUCCES le test d'ivressomètre (baloune). De ces quatre personnes, trois étaient impliquées dans des accidents.

Pompiers & volontaires...

La semaine prochaine, je vous apporterai un court reportage sur des cours que nos pompiers et volontaires ont suivi au cours de la dernière semaine. Qu'il me suffise de vous dire que les Municipalités de l'Isle-Verte, Cacouna, St-Epiphanie, St-Antonin et Rivière-du-Loup sont maintenant très protégés contre les incendies. Dormez sur vos deux oreilles pour cette semaine. Je vous reviens la semaine prochaine avec plus de détails.

Commérages

Une inauguration officielle inusitée à l'école Lanouette de Saint-Antonin sous le signe de l'humour et de la spontanéité. En effet, la directrice de l'école, Mme Jeannine Gagnon et Jenny Côté ont fait un petit dialogue expliquant ce qu'est l'école: école de la vie. Particularité intéressante, Jenny est âgée de 8 ans est en troisième année. Elle est la fille de Pauline et Camille Côté de Saint-Antonin. Jenny possède des dons sûrs de comédienne et de par sa mimique, elle a séduit la salle. Félicitations à cette petite bonne femme qui dit vouloir exercer tous les métiers parce qu'elle les aime tous, mais elle a peut-être un petit penchant pour être maîtresse d'école ou vendeuse dans un magasin.

Le Cégep de Rivière-du-Loup est fier et pour cause, un ancien étudiant en arts Serge Doucet est en compétition pour une affiche de promotion qu'il avait fait pour le Cégep. Cela se passe à Montréal dans le cadre d'un colloque en graphisme. On dit qu'il est en compétition avec des noms fort connus.

A Saint-Onésime, 2 postes restaient toujours vacants au sein du conseil municipal, soit les sièges 3 et 6. C'est pourquoi une nouvelle mise en nomination aura lieu le 21 novembre. Avis aux intéressés.

Un jeune fermier diplômé de l'institut de technologie agricole (I.T.A.) de La Pocatière a reçu la nomination à titre de troisième meilleur jeune fermier du Canada. Il s'agit

de Denis Vallée, qui, à 33 ans, fait produire une ferme laitière depuis 10 ans à Nicolet. Un honneur qui rejaille sur la maison qui l'a formé. Bravo.



La Palestine et son peuple sont difficiles à comprendre pour nous québécois. Pour mieux connaître l'histoire de cette nation et ainsi comprendre l'actualité effervescente dans ce coin du globe, il y aura sous peu une campagne provinciale. C'est ce qu'annonçaient Clothilde Bertrand et Edmond Omran lors d'une tournée des médias la semaine dernière. Ils reviendront dans quelques semaines, organiseront des conférences avec le groupe des Projections de la Pleine Lune, notez vos questions d'ici là.

Un suspect arrêté pour 2 vols dans les Caisses Pop

(M.R.)-La Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation d'un suspect dans le cas de deux vols à mains armées perpétrés aux Caisses populaires de l'Isle-Verte et de Saint-Antonin.

En effet, le 11 novembre dernier à Lat Etchemin la Sûreté du Québec (SQ) mettait sous arrêt M. Denis Baumgrten résident de Charlesbourg de descendance allemande, a révélé le service des relations publiques de la SQ. L'homme de 28

ans a comparu devant la cour vendredi dernier où 13 chefs d'accusation ont été retenus contre lui. Il est détenu depuis ce temps à la prison du Palais de Justice où, en début de semaine, il devait comparaître à nouveau pour fixer la date de son enquête préliminaire.

Rappelons que le suspect Baumgrten est retenu par la justice qui a des motifs de croire qu'il serait l'auteur des deux vols à mains armées à l'Isle-Verte le 23 septembre puis

à Saint-Antonin le 20 octobre dernier. L'agent Alain Lachance du poste de Saint-Pascal avait l'homme qui avait été assailli et blessé suivi le second vol, à la figure.

TIRAGE CENTRE-VILLE LAFONTAINE

Promotion Noël 1982
Tirage effectué vendredi, 12 novembre.
100\$, no. 61225, Institut Beauté Christine. 50\$, no. 79151, Peoples. 50\$ no. 15029, Libre Service Texaco. 25\$, no. 193479, Boutique du Travailleur. 25\$ no. 172679, Bijouterie R. Savard. 25\$ no. 172807, Bijouterie R. Savard. 25\$ no 100219, Mercerie Yves Roger.
Numéros non réclamés au tirage du vendredi 5 novembre
100\$, no 39452, Handy Andy. 50\$, no 69740, Mercerie Vézina, 25\$, no 79211, Peoples, 25\$, 140124, Tissus Loubel. 25\$, no 100469, Mercerie Yves Roger. 25\$, no 79319, Peoples.
Carole Gagnon, C. Ville Lafontaine

A Saint-Alexandre:

Un héros de la guerre

Par Mireille Robitaille

Obéissant aux ordres même au péril de sa vie, Robert Nadeau de Saint-Alexandre a sauvé environ 1 000 de ses compatriotes sur le champ de bataille contre les allemands. Son geste lui a valu la médaille de bravoure de la reine de Hollande, un seul autre canadien-français l'a obtenu.

En effet, ce jeune soldat de Saint-Alexandre s'est signalé lors de la bataille engagée par les alliés afin de libérer Amsterdam, la capitale de la Hollande en 1944. Rencontré la semaine dernière à la veille de la journée du Souvenir, il a bien voulu raconter pour les lecteurs du *St-Laurent-Echo* ses faits d'armes qui l'ont signalé aux autorités militaires alliées.

Sauver des vies

Il a participé au débarquement en Normandie le 6 juin 1944 ce qui fut pour lui un point tournant. Cet événement qui fut l'un des plus désastreux pour les forces alliées et notamment canadiennes le dégoûta profondément. Lui qui avait acquis une formation d'infirmier fut révolté du peu de soin accordé aux hommes blessés à cette occasion. Par mesure d'objection, il renonça à son grade de sergent-major pour redevenir simple soldat et être affecté directement au secours des blessés. Sauver une vie, voilà la tâche la plus exaltante dit-il. Parmi ceux qui lui doivent l'existence, il y a des gens d'ici dont Donat Michaud de Notre-Dame du Portage, M. Lévesque de Rivière-du-Loup, Arthur Pelletier de Saint-Pascal.

Son ardeur à venir en aide aux blessés sur le champ de bataille l'a même entraîné à se faire prendre prisonnier par les Allemands. Ne voulant pas se retirer avant d'avoir aidé tous les blessés après une attaque, il fut pris par les ennemis avant d'avoir pu suivre le repli des alliés. Durant un mois comme ça en Belgique il fut gardé par les Allemands jusqu'au jour où, voulant profiter de ses qualifications de secouriste, les "bosches" lui demandèrent de voir une femme malade. Entrant dans la chambre, Nadeau ne regarda pas la patiente mais sauta plutôt par la fenêtre.



Photo Mireille Robitaille

La première médaille à la gauche est celle qui lui fut accordée par la reine Wilhelmina de Hollande explique Robert Nadeau.

Terré dans un puits jusqu'à la nuit pendant que la patrouille passait tout autour, il réussit ainsi à réintégrer le camp des Canadiens mais, arrivé en pleine nuit chez les Winnipeg Rifles et ne pouvant dire le mot de passe, il fut constitué prisonnier jusqu'à ce que son identité soit vérifiée. Cet exploit lui valut une permission de 15 jours dans Bruxelles et la liberté de revenir au pays, choix qu'il refusa car, dit-il je savais qu'ils avaient encore besoin.

Mais cet acte n'est pas le seul qui ait marqué la brève carrière militaire de ce gars de Kamouraska. Enrôlé volontaire en août 1940 il a gardé durant trois ans les côtes de l'Angleterre où, à tout moment, les Allemands bombardaient.

Libérer Amsterdam

Les allemands, dit-il, avaient érigé de grandes fortifications autour d'Amsterdam. En ce matin d'octobre 1944, le régiment La Chaudière avait reçu la mission d'attaquer les fortifications ce qui s'est préparé depuis l'aube mais comme la banlieue était un terrain plat et désert, les troupes ne pouvaient avancer que très lentement retardant ainsi l'assaut prévu par les forces alliées. De telle sorte que, lorsque le régiment canadien-français lança vérita-

blement l'attaque, il se trouvait sous le feu de sa propre batterie d'artillerie qui pilonnait alors les abords des fortifications. Dans cette confusion, l'opérateur radio du groupe était mort et l'appareil endommagé. Essayant en vain de l'opérer, Robert Nadeau signalait à son commandant Hugues Lapointe (fils du premier ministre Ernest Lapointe) que l'on ne peut plus rejoindre les pelotons 7-8 et 9 de la compagnie "A", ce qui compromettait toute la poursuite des opérations et rendait d'autant plus vulnérables les troupes alliées. Il était déjà 11:00 heures du soir, rappelle-t-il et le commandant Lapointe ordonna à Nadeau de partir vers l'avant où, quelque part, devaient se trouver les pelotons mais aussi l'ennemi pour faire le lien et dresser le bilan de la situation de ces troupes. Dans le noir, ne sachant trop où se diriger, il part seul alors dans le chassé-croisé des échanges de coups de feux des deux parties. Un soldat allemand l'intercepte et le fait prisonnier. Marchant devant, Nadeau dévie de l'emplacement où il croit que les allemands sont concentrés et par hasard tombe sur l'un des pelotons de sa compagnie qui s'empresse d'arrêter l'Allemand.

C'est plus d'un an après que Robert Nadeau reçut la décoration pour laquelle son commandant l'avait recommandé. Aujourd'hui encore il ne saurait dire comment il a pu faire preuve de tant de bravoure car dit-il "à ce moment-là je n'y pensais pas, j'obéissais aux ordres et je faisais du mieux que je pouvais avec discipline et

Il s'affaire alors à leur remonter le moral

débrouillardise". C'est après que sa mission fut accomplie qu'il a réalisé la témérité de ses gestes, les grands dangers auxquels il s'était exposé et l'importance que le tout avait pris dans cette bataille.

Parti pour voir du pays, Robert Nadeau dresse un bilan positif de cette expérience qui a duré cinq ans mais qui lui fournit des souvenirs pour toute une vie. Son rêve serait de retourner à ces en-

droits un peu partout en Europe où il a servi mais dit-il nostalgiquement, il y a 42 ans ils trouvaient le moyen de nous traverser outre-mer mais aujourd'hui il faudrait y aller à nos frais.

Réforme scolaire

Beaucoup de questions et de craintes

Par Lyne Chassé

Parents, enseignants, directeurs d'écoles, comités de parents, professionnels non enseignants, employés de soutien, tous sont touchés par la réforme scolaire proposée par le ministre Laurin, mais comment?

Voilà la principale interrogation qui fut soumise à l'adjoint parlementaire du ministre de l'éducation, M. Michel Leduc en assemblée de consultation, jeudi le 11 novembre à la Polyvalente Saint-Pierre, à Rivière-du-Loup.

Après que l'adjoint parlementaire ait brossé les grandes lignes de la réforme, les représentants des divers groupes se sont présentés pour exprimer leurs craintes et poser des questions sur la réforme scolaire que propose le gouvernement québécois.

Des inquiétudes suscitées, on note le manque de disponibilité pour les parents à participer et le fait que ces derniers n'ont pas demandé une si grande réforme, mais seulement plus de pouvoirs. On a parlé de perte de services, coupures, tâche et sécurité d'emploi menacées, centralisation de pouvoirs à Québec. On a revendiqué une consultation multi-

agents au lieu d'être sectorielle.

A cela, le représentant du ministre M. Leduc devait répondre les items, expliquer le but de la réforme: soit de valoriser l'école, que les partenaires travaillent ensemble pour une décision responsable. Il a parlé que l'on remettait certains pouvoirs à l'école dans le domaine éducatif et pédagogique qui deviendrait une corporation au sens juridique du terme. Quant à la commission scolaire selon lui, elle aura un rôle d'arbitrage et de gestion de biens. Il a noté l'élimination du suffrage universel où à la place chaque conseil d'école nommera son représentant à la table ce qui établira un lien direct.

Sur la crainte des parents de manquer de disponibilité par une participation plus accrue dans la vie de l'école, M. Leduc a précisé que déjà plusieurs comités de parents exerçaient leurs pouvoirs et qu'il ne semblait pas y avoir de difficultés.

A l'élément lien trop direct entre les écoles et le gouvernement, M. Leduc a rappelé que c'étaient des choses à éviter, que dans le livre blanc il n'était pas question d'augmenter la centralisation vers Québec ne niant

cependant pas que le véritable patron sera le MEQ.

A la représentante du syndicat, qui dénonçait le discours très mystificateur du gouvernement entre autres, parlant de centralisation mitigée, de camouflures de services, d'inégalités face au milieu, de rapports d'égalité entre parents et enseignants des offres patronales qui sont l'image de la réforme, M. Leduc a répondu que la naissance du ministère de l'éducation en 1960 a permis la répartition des ressources sur le territoire du Québec et qu'avant la naissance du MEQ il y avait de grandes disparités. De plus, il a précisé que le gouvernement songeait à une uniformisation dans le contenu du matériel par exemple dans les méthodes d'enseignement des mathématiques pour éviter la disparité. Enfin pour M. Leduc faisant référence aux coupures de services il est clair que le gouvernement a décidé de vivre selon ses moyens et qu'il est souhaitable de donner plus de services mais qu'il y avait des choix politiques à faire à cause de la crise. Il a rappelé notamment qu'au Québec les coûts par élève étaient de 10 à 25% plus élevés qu'en Ontario.

Résultats



Date 12-11-82		811688		250 000\$	
Inter Loto					
Gros lots de 25 000\$					
11688	2 500\$	737869	NUMÉROS MOBILES		
1688	250\$	415769	36354	2 500\$	
688	50\$	119676	8826	250\$	
88	10\$		289	50\$	
NUMÉROS non décomposables					

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

place aux lecteurs

M.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le Saint-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement le point de vue de cette entreprise de presse.

Plus ça change, plus c'est pareil

Corporation municipale de Rivière-Bleue.

A qui de droit,

Je soussignée Noëlla Bourcier Lemieux, déclare par la présente, devoir donner ma démission comme pro-maire et conseillère, qui sera effective à la date de la mise en nomination de l'automne...

Je pourrais donner comme motif, raisons personnelles, ce serait tellement plus facile... En entrant il y a deux ans, comme membre de la Corporation Municipale, je croyais travailler au mieux-être, la prospérité et l'évolution pour tous et chacun des contribuables de notre communauté...

En conscience, j'ai fait tout en mon pouvoir pour qu'il en soit ainsi... Dans toute ma vie, j'ai travaillé sans répit pour chaque poste que j'ai obtenu. A la paroisse il en a été ainsi que ce soit pour le CLSC, la Villa de la Rivière l'Age d'Or, la gare etc... Les titres honorifiques dont les charges sont remplies par les autres. Je n'y tiens pas... Malheureusement aucun règlement passé et entériné au conseil n'était respecté, il y avait toujours des pressions ou raisons pour qu'on défasse ce qui avait été décidé... L'intérêt populaire devait céder le pas à des intérêts autres...

Après la visite du représentant de la Gestion Financière des Affaires Municipales du Québec... J'avais espéré un changement. Plus ça change plus c'est pareil... La loi de "Deux poids deux mesures" prévalant encore dans certains milieux...

On m'avait toujours dit que les conseillers étaient les agents de décision au Conseil, à la longue j'en viens à me rendre compte que l'on

porte le poids des décisions sans les avoir réellement prises, suite aux sempiternels changements que subissent nos résolutions après et retours sur la table...

Je me retire, j'ai trop d'ambitions pour Rivière-Bleue, pour accepter plus longtemps cette négation systématique...

Inscrire sa dissidence c'est bon mais il y a autre chose de plus constructif à faire pour un conseiller qui veut le bien général... J'ai dans mon optique que la Municipalité doit prospérer, continuer de s'agrandir et rester dans la course de l'évolution, au même rythme que celles qui l'entourent...

Malgré tout j'aimais ce travail et les responsabilités inhérentes à cette fonction que dans d'autres conditions il m'aurait plu de conserver...

Je remercie les autres conseillers de la Corporation, les membres du bureau pour leur courtoisie, leur compréhension, pendant mon terme...

Je suis au regret
Votée obligée
Noëlla B. Lemieux.

Beaucoup de culot

P.S. Les commentaires publiés sur le Touladi par le Maire Michel Ouellet concernant ma démission ne manquent pas de culot

1er Pourquoi à la suite de ma lettre au Conseil Municipal, a-t-il jugé bon de remettre à la Municipalité une lettre annonçant qu'il démissionnait, décision que d'ailleurs il ne manquait pas de réitérer souventes fois depuis le passage chez-nous d'un fonctionnaire Pierre Picard en date du 25-02-82 représentant la Commission de la Gestion Financière des Mu-

nicipalités à Québec. Il devait d'ailleurs reprendre sa lettre déposée à la Corporation Municipale, soi-disant pour en changer la date mais ne l'a pas retournée au Conseil.

2ième Craignait-il de donner à mes propos leur juste valeur ou une crédibilité nuisible à son image...

Il ajoutait dans ses commentaires que je n'étais pas au courant d'un récent comité d'études mis en place. Un Comité suggère un président, vice-président, directeur, etc...

Donc c'était tout simplement des séances d'études, auxquelles j'ai déjà assisté... car elles précédaient ou succédaient la réunion régulière du conseil pour avoir une vue d'ensemble des problèmes de l'heure et en venir à une attitude solidaire devant le public... Selon ses dires ma maladie (Opération au genou droit) m'empêchait de suivre les réunions, si c'était vrai après 3 absences consécutives ma démission devenait effective automatiquement... Pourquoi dans un tel cas aurais-je écrit...

3ième Preuves de ma présence: dans l'espace de 3 mois, juillet, août, septembre, où comme pro-maire j'ai assisté à 4 rencontres soit en béquilles ou avec canne. J'étais disponible... De plus, j'avais une responsabilité de déléguée Municipale sur 3 comités dont l'OMH... J'étais vice-présidente et ne pouvant me déplacer, deux semaines après l'intervention chirurgicale... J'ai reçu chez-moi les membres du dit Comité. Prouvant que j'ai toujours respecté mes engagements. Si l'on croit que mes dires sont erronés. Qu'on exige une enquête de la Commission Municipale du Québec. Qui vivra, verra...

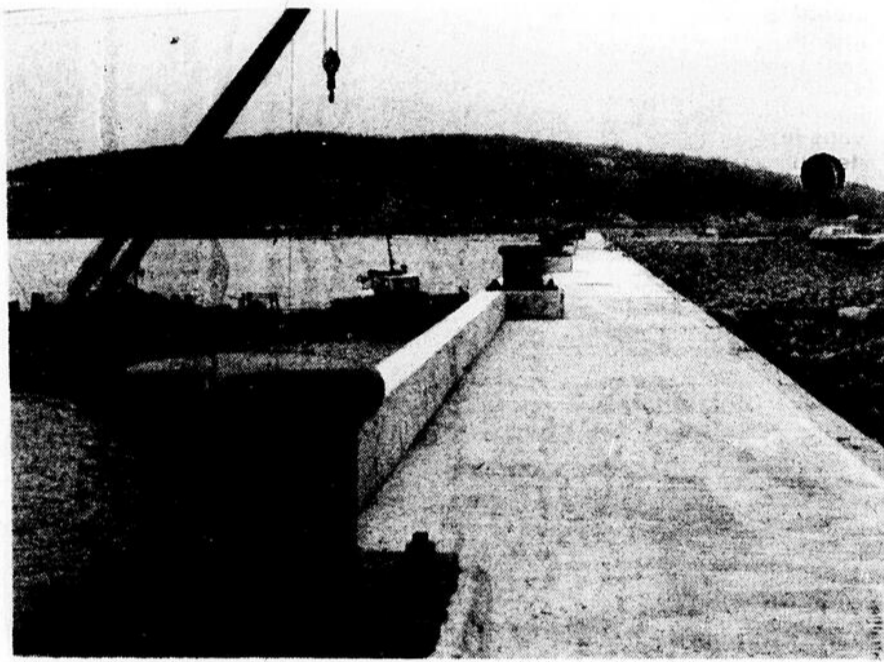
Noëlla B. Lemieux.

Un autre 1 000 000\$ à l'eau à Gros-Cacouna

-Aussi incroyable que ça puisse paraître, le député libéral Rosaire Gendron s'appête à dépenser un montant d'un (1) million de dollars dont il dispose pour la relance économique et la création immédiate d'emplois dans son comté, pour améliorer les infrastructures de Gros-Cacouna!

-Le député Gendron démontre ainsi qu'il ne comprend rien à la situation économique lamentable de son comté qui déborde les frontières de Gros-Cacouna et qui s'étend sur plus de 100 kilomètres entre Trois-Pistoles à l'est et St-Roch-des-Aulnaies à l'ouest. Il semble oublier qu'il existe un nombre incalculable d'organismes, de corps publics et d'individus qui seraient disposés à administrer ce million pour la création d'emplois utiles et valorisants dans tout le comté, favorisant ainsi une reprise économique.

-Après l'échec de Hâvre Champlain et plus récemment du port méthanier à Gros-Cacouna, le député Gendron démontre qu'il n'a pas encore compris qu'il ne sert à rien de s'acharner sur



un cheval mort au plus grand détriment des électeurs de tous les secteurs de son

vaste comté. Association Progressiste-Conservateur du comté de

Kamouraska-Rivière-du-Loup. Par: Michel Paquet.

Principales positions de l'Association des cadres scolaires du Québec face au livre blanc du docteur Laurin "L'école"

Les présidents de section de l'A.C.S.Q. ont rencontré le Ministre de l'Éducation lors de ses tournées régionales relatives au Livre Blanc de la réforme scolaire et ont pu ainsi exposer les vues spécifiques de l'A.C.S.Q. face à ce dossier.

En voici donc les grandes lignes:
A) L'A.C.S.Q. croit que le gouvernement du Québec doit maintenir la Commission Scolaire comme seule entité juridique et considère que l'école doit demeurer entité administrative sous la responsabilité du gouvernement local qu'est la Commission Scolaire.

B) L'A.C.S.Q. reconnaît qu'il est nécessaire de légiférer pour donner plus de pouvoirs à l'école, celle-ci devenant vraiment responsable de son vécu pédagogique.

C) L'A.C.S.Q. pense que la meilleure garantie de l'exercice des pouvoirs de l'école proviendra du Conseil d'Administration de la Commission Scolaire formé à la fois de représentants des parents (issus des conseils d'écoles) et de représentants du milieu, élus au suffrage universel.

Ces positions se reflètent plus particulièrement dans certains points stratégiques du dossier, à savoir:

-Pouvoirs et responsabilités de l'école:

Que l'école et le centre d'éducation des adultes possèdent, à l'intérieur des ressources mises à leur disposition par la Commission Scolaire, les responsabilités et les pouvoirs requis pour gérer leurs activités éducatives, ces dernières étant définies

comme l'ensemble des interventions posées par les personnes qui sont en lieu direct avec l'élève ou l'étudiant adulte.

-Pouvoirs et responsabilités de la Commission Scolaire en matière éducative:

Que la Commission Scolaire assume les responsabilités de l'élaboration et de l'application des politiques et des règlements destinés à assurer le maintien et le développement des activités éducatives de l'école ou du centre d'éducation des adultes.

Que la Commission Scolaire assume les responsabilités de l'élaboration et de l'application de programmes de soutien visant à assurer le maintien et le développement des activités éducatives de l'école et du centre d'éducation des adultes.

-L'intégration des commissions scolaires:

L'A.C.S.Q. accepterait l'intégration des commissions scolaires-desservant des clientèles de niveaux différents (primaire-secondaire) à condition que ce processus soit axé sur l'amélioration de la qualité des services aux clientèles: "L'élève d'abord".

-La participation des parents:

L'A.C.S.Q. croit que les parents doivent identifier, choisir et être associés aux décisions concernant les valeurs véhiculées par l'école.

-Le suffrage universel:

L'A.C.S.Q. recommande que le principe du suffrage universel soit maintenu selon les pratiques généralement admises dans notre système démocratique où les admi-

nistrateurs deviennent ainsi représentatifs de toutes les sphères de la communauté.

-La décentralisation:

Les présidents de section de l'A.C.S.Q. soutiennent également que la décentralisation que prône le Livre Blanc, "Une école communautaire" suppose une diminution des contrôles auxquels sont soumises les commissions scolaires. Or en l'espace de deux ans, le ministère de l'Éducation a édicté quelque 120 règlements.

L'intention du gouverne-

ment de faire de l'école le pivot du système d'éducation en y déléguant le gros des responsabilités actuellement dévolues aux commissions scolaires leur apparaît donc irréaliste.

L'Association des Cadres scolaires du Québec (A.C.S.Q.) regroupe les employés des commissions scolaires qui occupent un poste de direction, de coordination et de gérance au niveau des services de la Commission.

Par Vincent Ouellet
Président de l'A.C.S.Q.,
Section Grand-Portage.

Victime de paroles blessantes

Peut-il exister encore de nos jours des personnes qui ne possèdent pas de respect pour les autres et qui n'ont pas égard aux personnes handicapées? OUI, puisqu'il n'y a pas très longtemps je fus victime d'un tel affront.

La semaine dernière, dans un établissement public, j'ai été lésée par un certain monsieur qui me disait que "Des personnes qui sont handicapées comme toi ou qui sont âgées et qui ne sont pas rentables pour la société, et bien à New-York, ils ne se gênent pas pour les supprimer, pour leur enlever la vie". Quelle insulte ai-je reçu de la part de ce monsieur? Et dire que cet individu a un emploi auprès des plus démunis, des plus dévalorisés, ceux qui ont le plus besoin d'aide. Alors ce bonhomme est-il en mesure de comprendre ces gens? Devrait-il posséder un tel emploi? C'est à réfléchir???

Je peux dire que moi, en tant qu'handicapée, je n'accepte pas et ne l'accepterai jamais cette réflexion, qui m'a touchée au plus profond de mon être. Je suis peut-être handicapée physiquement et en chaise roulante depuis 1½ an, mais je tiens à la vie et je ne souhaiterais pas que quelqu'un demain matin vienne mettre fin à mes jours parce que je suis handicapée.

A la personne qui a osé m'atteindre si brutalement, je tiens à lui mentionner que peut-être un jour, il sera lui aussi handicapé ou encore et même sûrement âgé et pas rentable pour la société. Il sera donc logique qu'on le supprime à son tour. Qui peut se vanter d'être à l'abri de cette situation? Demain peut-être ce sera toi? Du moins, je ne te le souhaite pas.

Pour me consoler, je regardais ceux qui sont debout et

qui parlent avec leurs pieds... tandis que moi, avec ma maladie, j'ai appris à percevoir le besoin des autres, à comprendre les autres. Cette maladie a peut-être eu ma peau, mais pas ma tête!!!!

Tout cela prouve bien une chose "Qu'il ne suffit pas d'être HAUT PLACE et le MIEUX REMUNERÉ pour vivre son HUMANISATION envers les autres, mais bien de posséder une TÊTE sur les épaules et du COEUR au ventre.

A la personne concernée et qui sans doute se reconnaîtra, je veux dire qu'il est libre de me répondre et je n'ai pas peur d'y faire face et que je l'ATTENDS.

Une personne atteinte directement dans son état d'handicapée.

Jacynthe Lévesque.

Le Saint-Laurent-Echo

16, Du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
Tél.: 862-1774

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

<p>Directeur Georges Fraser</p> <p>Comptabilité Henri Lévesque</p> <p>Coordonnatrice de la publicité Marthe Paré</p> <p>Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fliet Maurice Paré</p>	<p>Rédactrice en chef Mireille Robitaille</p> <p>Journalistes Beauvis Bérubé Lyné Chasse</p> <p>Chef d'atelier France Drapeau</p> <p>Pages sportives Gilles Lebel</p>	<p>Tirage et distribution Hugues Bérubé</p> <p>Abonnement Tél.: 862-1774</p> <p>Tombées de la publicité Jeudi, 17 heures</p> <p>Tombées des nouvelles (Pour communiqués) Vendredi, 12 heures</p>
--	---	--

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement.
Abonnement 1 an: \$17.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du Saint-Laurent-Echo

Photo Mireille Robitaille

24 heures dans la rue

Par Lyne Chassé

Dans la région du Grand-Portage, professeurs des écoles élémentaires et secondaires, de Cégep, personnel de soutien, professionnels non enseignants, gens des services sociaux et de la santé ont montré carrément leur opposition aux offres patronales dans le renouvellement de leur convention collective en débrayant le 10 novembre.

Comme pour l'ensemble de la province, ils ont emboîté le pas dans un 24 heures de grève considéré par le gouvernement comme illégal et ont fait front commun (CSN, FTQ, CEQ).

Le nombre de participants à cette manifestation pour la région a été évalué approximativement mais sous réserve par les observateurs à 4 000-4 500.

Dès les 8:00 heures, des lignes de piquetage avaient été dressées devant les différents établissements. On a même signalé qu'à l'hôpital Saint-Joseph

le piquetage avait débuté à minuit.

Aussi, quelque 300 enseignants se sont rendus par autobus à Québec manifester a-

vec la CEQ sur la colline parlementaire.

A Rivière-du-Loup vers les 10h30 en avant-midi, il y avait rassemblement dans un hôtel

de la ville.

Voici quelques ima-

ges de ce 24 heures de contestation.



A l'aide juridique sur la rue Lafontaine les deux employés avec leurs pancartes.



Des employés du CLSC Les Aboiteaux à Rivière-du-Loup ont débravé, le 11 novembre dernier.



Au Cégep de Rivière-du-Loup, une quarantaine de professeurs et de professionnels non enseignants s'était présenté sur les lignes de piquetage.



A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, l'appui au Front Commun a également eu lieu.

ERRATUM

L'Isle-Verte inaugure des habitations pour retraités.

Dans le texte publié le 10 novembre dernier sous ce titre il fallait lire que la subvention fédérale en ce cas réduit le coût du loyer de 349\$ (et non à 349\$ par mois).

La Rédaction

ERRATUM

Les appartements Le Manoir Inaugurés officiellement.

Dans le texte publié le 10 novembre dernier il fallait lire que la subvention du fédéral au niveau du taux d'intérêt réduit le taux mensuel des logements de 488\$ (et non à 488\$) les ramenant en moyenne à 300\$ par mois. Soulignons également qu'outre les conseillers Jean-Léon Marquis et Marcel Saint-Pierre on remarquait aussi la présence de la conseillère Mme Marcelle Pelletier.

La Rédaction.

ERRATUM

Elections municipales à Saint-Hubert

Contrairement à ce qui a été publié dans l'édition du 10 novembre, c'est contre le candidat M. Louis-Philippe Thériault que Mme Francine-Bonsaint Ouellet a remporté par 55 voix de majorité au siège de conseiller numéro 4.

Economisez votre Énergie

Ne courez plus à la dernière minute, achetez maintenant vos billets de saison pour le Mont-Citadelle...

Les tarifs pour la prochaine saison sont les suivants:

Individuel	
-Adulte	:115.00\$
-Etudiant	:80.00\$
-enfant (-13 ans)	:60.00\$

Familial	
-mari et femme	:200.00\$
-1er enfant	:40.00\$
-2e enfant	:25.00\$
-maximum	:275.00\$



Escompte de 10% de ces prix à tous les membres qui se porteront acquéreur de leur carte avant le 15 décembre.

En vente chez: ● Podium ● Sports Experts.

NOUVEAU NOTAIRE



Le notaire Thérèse Thivierge est heureuse de faire part à sa clientèle et à la population de Rivière-du-Loup et de ses environs qu'elle s'est adjointe les services du notaire Richard Thivierge, diplômé en sciences politiques de l'université d'Ottawa, bachelier en droit de l'Université de Sherbrooke, diplômé en droit notariat de l'Université de Sherbrooke et membre de la Chambre des notaires du Québec. Le notaire Richard Thivierge pratiquera dorénavant au 38 de la Cour, Rivière-du-Loup, et vous pourrez le rejoindre au numéro de téléphone suivant:

862-0411

TRUST GÉNÉRAL
Le Maître Courtier

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:
Habitable à l'année, route du fleuve.

RUE ST-GEORGES:
Propriété 2 logements, prix révisé.

RUE ALFRED FORTIN:
Riv. du-Loup. Prix révisé. Clément Côté.

RUE STE-MARIE:
Propriété avec vue sur le fleuve. C'est à voir.

Voyez
Votre agent
Clément Côté
Du Trust Général
862-2820

Pour les enseignants vers une grève générale illimitée plutôt qu'un décret

Par Lyne Chassé

Parce qu'ils considèrent qu'ils en sont à un blocage dans les négociations et qu'ils ne veulent pas se voir imposer un décret, les syndicats des enseignants se tournent vers un mandat de grève générale illimitée.

Tel a été l'un des points soulevés lors du rassemblement régional qui avait lieu dans un hôtel de la ville en fin d'avant-midi, le 10 novembre dernier, jour des 24 heures de grève des employés des secteurs public et parapublic. 170 personnes environ dont des enseignants professionnels non enseignants, personnel de soutien étaient présentes.

Ainsi, prenant la pa-

role le secrétaire du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage regroupant enseignants du primaire et secondaire, M. Alfred Bouchard a expliqué sur quoi reposait les revendications des enseignants. "Ca va bien pour la partie patronale, a-t-il lancé mais pas pour nous autres". M. Bouchard faisait référence au piétinement sur des dossiers non prioritaires alors que la tâche et la sécurité, points très importants pour les professeurs, ont une fin de non recevoir, d'après M. Bouchard. Donc, la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ), a affirmé le secrétaire, va aller chercher un mandat de grève générale illimitée d'ici le 18 ou 19 novembre pour s'en servir au moment

opportun. D'après Alfred Bouchard, il faudrait jouer le tout pour le tout et ce probablement avant Noël pour ne pas se laisser imposer un décret.

Professeurs de Cégep

Le même scénario se dessine pour les professeurs du Cégep de Rivière-du-Loup. En effet, le 16 novembre prochain, il y aura une assemblée où, selon le président du syndicat des professeurs du Cégep de Rivière-du-Loup, M. Jocelyn Claveau un vote de grève générale sur une base d'évaluation constante à faire sera pris. Pour le président Claveau, la bataille des négociations ne se fait pas nécessairement au niveau des salaires mais sur une augmen-

tation de la charge. Il a parlé qu'une vingtaine de professeurs était en disponibilité et qu'il se peut qu'une vingtaine d'autres le soit. Il a parlé aussi d'augmentation de 25% de la tâche, d'augmentation de la productivité qui n'est pas nécessairement reliée à la qualité de l'enseignement. Pour lui, il s'agit d'un recul dans le sacquis par rapport aux luttes antérieures.

Services éducatifs

Quant à M. Courcel D'Astous, représentant le syndicat des professionnels des services éducatifs du Grand-Portage regroupant des conseillers d'orientations, psychologues, animateurs de pastorale, conseillers pédagogiques, animateurs de

passe-partout, soit au secondaire et-ou au primaire, il a eu un cartel d'entente avec la CEQ pour les prochaines négociations précisant que c'est la première fois que les professionnels font la grève.

D'après lui, c'est l'existence même des professionnels qui est en jeu car il n'y aurait aucune protection ratio-élèves. Il a mentionné la possibilité d'abolir les postes de con-

seillers, de perte d'ancienneté de "bumping" et le fait qu'il n'y avait aucune protection par le titre puisque par exemple un conseiller d'orientation pourrait être remplacé par un spécialiste en formation scolaire.

Egalement, présente à cette réunion, la vice-présidente du syndicat à l'Hôpital Saint-Joseph, Mme Louiselle Bastille, est venue dire son appui et sa solidarité. Elle a mention-

né que si la représentation des employés au rassemblement était moins nombreuse c'est parce qu'il fallait tenir serré les lignes de piquetage ayant été obligés de retourner de jeunes personnes qui se seraient rendues pour faire la vaisselle.

Aussi, une représentante des employés de l'Aide juridique est venue dire son appui au regroupement même "si nous ne sommes pas nombreux".



Photo Lyne Chassé

Une partie de l'assistance où étaient présents professeurs, professionnels non enseignants, employés de soutien...

Placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute concurrence

1 à 3 ans	12%
4 à 7 ans	12½%
8 à 10 ans	13%

Intérêts payables semi-annuellement.

Pour plus d'informations:
LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

Rivière-du-Loup	862-9341
Matane	562-0682
New-Richmond	392-5322

110 Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Assurance...

Eliminez l'inquiétude!

Eliminez l'inquiétude!
Protégez l'effort d'une vie.

**La Société d'Assurance Mutuelle
contre l'incendie
du comté de Rivière-du-Loup**

SIÈGE SOCIAL
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 898-2311
ROLAND OUELLET, sec.-gér.

JEAN RIOUX L'Isle-Verte 898-6350	LUCIEN GAGNON Saint-Patrice 862-6814	RENAUD DIONNE Cocouba 862-7805
--	--	--------------------------------------

1 000 cartes d'assurance-chômage perdues

[M.R.] Dans le transport à la mi-octobre quelque 1 085 cartes de prestations d'assurance-chômage ont été égarées provoquant un retard moyen d'une semaine pour les 1 085 personnes du Grand-Portage qui attendaient leur chèque.

C'est ce qu'ont confirmé des porte-paroles officiels du bureau louperivois du Centre d'emploi du Canada il y a quelques jours. Le lot ainsi perdu comprenait les cartes déposées au bureau ou expédiées par la poste et reçues le vendredi 15

octobre dernier. C'est dans le transport entre le terminus Voyageur et le bureau régional à Montréal que le sac les contenant aurait été égaré. Les prestataires qui habituellement reçoivent leur chèque une dizaine de jours après avoir envoyé leur carte ont commencé à téléphoner les 25 et 26 octobre pour s'enquérir des raisons de ce retard.

Placements en

OBLIGATIONS

Universités-Hôpitaux
Cégep-Commissions scolaires
Municipalités
Gouvernements
Jusqu'à

13%

GEOFFRION LECLERC INCORPORÉE

Tél.: 1-529-3701

J. Gérard Michaud, repr.
C.P. 341, St-Pascal
Cité, Kamouraska
Tél.: 492-2740

NOUS ASSUMONS LES FRAIS D'APPEL

12¾%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500\$.

• Taux d'intérêt élevé
• Sécurité du capital et des intérêts
• Aucun coût
• Taux d'intérêt garanti
• Souplesse dans le paiement des intérêts
• Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

Les certificats de **DEPÔT GARANTI** du Trust General le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**

TRUST GENERAL
Rimouski:
12, Saint-Germain 1^{er} St. C5L 7L1
Téléphonez-nous sans frais
1-800-252-0869

NOUVEAU
Renseignez-vous sur nos certificats **de pôt** garantis

Le programme d'arrosage contre la tordeuse expliqué au public

Par Mireille Robitaille

Durant deux jours en fin de semaine dernière le programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette du ministère de l'Énergie et des ressources pour les prochains 4 ans a été expliqué au public.



M. Yvan Roy de Cacouna a interrogé les promoteurs sur la sécurité des avions utilisés pour les pulvérisations.

et à répondre aux questions de tous les intéressés.

Devant une salle bondée où on dénombrait de très nombreux fonctionnaires du ministère en cause ainsi que quelques leaders politiques en plus de groupes spécialisés le président Luc Ouimet a présenté les trois autres commissaires qui siègeront avec lui soient Mme Louise Roy et MM. Gérard Gosselin et Yvan Hardy.

Il s'agissait d'une première dans la méthode employée pour rejoindre le plus grand nombre possible de

gens intéressés de façon plus économique. Mettant à contribution le réseau de télévision en circuit fermé des Universités du Québec tant à Montréal, Chicoutimi, Québec, Matane où les gens pouvaient voir et entendre les échanges et même y participer.

Les questions de la salle ont porté sur l'efficacité des arrosages, sur la fin prévisible de l'actuelle épidémie, sur l'absence de pulvérisation dans la forêt privée du territoi-



Photos Mireille Robitaille

Les commissaires qui entendent le débat sur le programme d'arrosage contre la tordeuse dans l'ordre habituel, MM. Gérard Gosselin, Luc Ouimet [président], Mme Louise Roy et M. Yvan Hardy. A l'extrême gauche, un expert retenu par le BAPE, M. Louis-Jean Lussier.

En effet, à l'Université du Québec à Rimouski vendredi soir dernier, le Bureau des Agences de l'Environnement (B.A.P.E.) entamait la première partie de ses travaux en invitant le promoteur soit le ministère de l'Énergie et des ressources à exposer son plan

3ième machine F.F. Soucy:

Jules Boucher refuse de déshabiller Ti-Pierre pour habiller Ti-Paul

[M.R.]—Si par une offensive populaire on réussissait à détruire le projet d'une papeterie à Matane pour gagner une troisième machine chez F.F. Soucy de

Rivière-du-Loup, la situation serait aussi ridicule que de déshabiller Ti-Pierre pour habiller Ti-Paul. Le député Jules Boucher s'y refuse.

rait refuser aux gens de la Matapédia le droit que le Témiscouata avait obtenu. Il a également questionné le temps choisi par la Corporation pour revenir sur un dossier qui selon lui, a été largement étudié et débattu sur la place publique dans le silence des gens de Rivière-du-Loup. A ce sujet, il a admis qu'au caucus des députés péquistes de l'Est il avait, tout comme celui de Matapédia M. Léopold Marquis, argumenté pour que le projet ait lieu dans sa région mais s'était rallié à la position commune.

C'est pourquoi le député Boucher a annoncé que malgré d'éventuelles pressions de la population il n'avait pas l'intention de lancer une guerre contre les gens de Matane et de Matapédia ce qui, selon lui, pourrait retarder la réalisation du projet. Par contre, a-t-il précisé je continuerai à défendre la troisième machine F.F. Soucy en cherchant l'approvisionnement en bois requis lorsque la compagnie en manifestera le besoin, ce qui à ce jour n'a pas été le cas, dit-il.

Le député Boucher a conclu en répondant à la question posée par la Corporation: la 3ième machine chez F.F. Soucy, rêve politique ou besoin économique? en disant que les rêves politiques ont caractérisé l'action de la Corporation depuis sa mise en place il y a environ 10 ans.



M. Jules Boucher.

Rappelant la lutte menée et gagnée par Cabano pour obtenir le traitement du bois témiscouatain dans cette région, le représentant de Rivière-du-Loup à l'Assemblée Nationale a déclaré qu'il voyait mal comment il pour-



M. Leblanc copropriétaire de Co-nifair Aviations.

re, sur la sécurité des avions et sur le succès d'un programme similaire au Nouveau-Brunswick.

Parmi les participants à l'ouverture des audiences on remar-

quait la présence de gens du Grand-Portage dont MM. Yvan Roy, Gaëtan Malenfant et Gérard L'Italien du CEPT (comité d'études sur les produits toxiques) Maurice Pednault de l'Association touris-

tique régionale, le préfet M. Alonzo Lemay, le Dr. Louis Patry qui agit comme expert pour le MER puisqu'il a suivi le personnel assigné au programme d'arrosage depuis quelques années.



Parce que vos idées créent des emplois...

PECEC

UNE PRÉSENCE RÉGIONALE

- PECEC C'EST:
- un Programme expérimental de création d'emplois communautaires;
 - un programme de subvention souple pour des décisions rapides;
 - la possibilité de contribuer financièrement à la création ou à l'expansion de petites et moyennes entreprises;
 - la création d'emplois permanents pour les sans-travail;
 - plus de 11 000 emplois créés depuis 1977;
 - plus de 60 000 000 \$ en subventions dans près de 1 000 projets initiés par le milieu;
 - un programme dont les décisions se prennent en région pour toutes les subventions inférieures à 75 000 \$;
 - l'assurance que vos projets sont tous analysés en région;
 - la présence dans chacune des régions de spécialistes en gestion prêts à vous aider.

Gouvernement du Québec

Pour plus de renseignements, adressez-vous au bureau régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Est du Québec
337, rue Moreault
Rimouski G5L 1P4
(418) 722-3566

Après 4 ans d'efforts l'école Lanouette, une réalité

Par Lyne Chassé

Après quatre ans d'efforts, l'agrandissement de l'école Lanouette à Saint-Antonin au coût de 2 073 326\$ est maintenant devenu réalité.

En effet, jeudi le 11 novembre dernier avait lieu l'inauguration officielle en présence de l'adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation, M. Michel Leduc, du député Jules Boucher, du

président de la MRC de Rivière-du-Loup, M. Emilien Michaud, du maire, M. Claude Bélanger, des commissaires d'écoles, des architectes, ingénieurs, du directeur de la commission scolaire de

Rivière-du-Loup, M. Yves Blanchet, du président de la commission scolaire M. J.B. Thivierge, de M. le curé Denis Lajoie, du directeur de la commission scolaire régionale du Grand-Portage, M. Marc



C'est la coupe du ruban traditionnel.

Bélanger et de nombreuses personnalités.

Prenant la parole le président de la commission scolaire, M. Thivierge a spécifié que l'agrandissement avait nécessité de la part des intervenants quatre ans d'efforts avant sa réalisation. Il a rappelé que les travaux avaient débuté le 12 mars 1982 pour se terminer le 9 septembre de la même année et ont été effectués par la firme Hervé Pomerleau alors que les plans ont été supervisés notamment par les architectes MM. Charles Casgrin, Alfred Pelletier, la Firme Copac.

Il a tenu à remercier le gouvernement du Québec pour son aide financière, le député Jules Boucher, la direction générale du Ministère de l'Éducation, le Ministre, les parents et organismes du milieu qui ont largement contribué à cette réussite ainsi que les dirigeants de la commission scolaire. Il a souhaité que les voix des enfants retentissent longtemps dans l'école qui se veut responsable et communautaire. Par la suite, agissant com-

me maître de cérémonie, M. Jean-Louis Dorval a présenté la jeune Josée Bélanger, étudiante en 6^{ème} année, qui au nom de ses confrères et consœurs d'école est venue chaleureusement remercier les auteurs de cet agrandissement. Pour le député Boucher, ce fut une joie que d'assister à cette inauguration officielle surtout par les temps qui courent où dit-il, il y a peu d'occasions de se réjouir. Il a souligné l'importance de travailler tous ensemble pour en arriver à de tels aboutissements. Quant à l'adjoint parlementaire, M. Michel Leduc, il a précisé que l'école de Lanouette témoignait de la nécessité d'investissements dans les institutions scolaires. Pour l'adjoint, il faut répondre aux besoins multiples de l'école, lieu où se fait l'éducation. Il a félicité la commission scolaire pour sa persévérance, concepteurs, entrepreneurs, ouvriers.

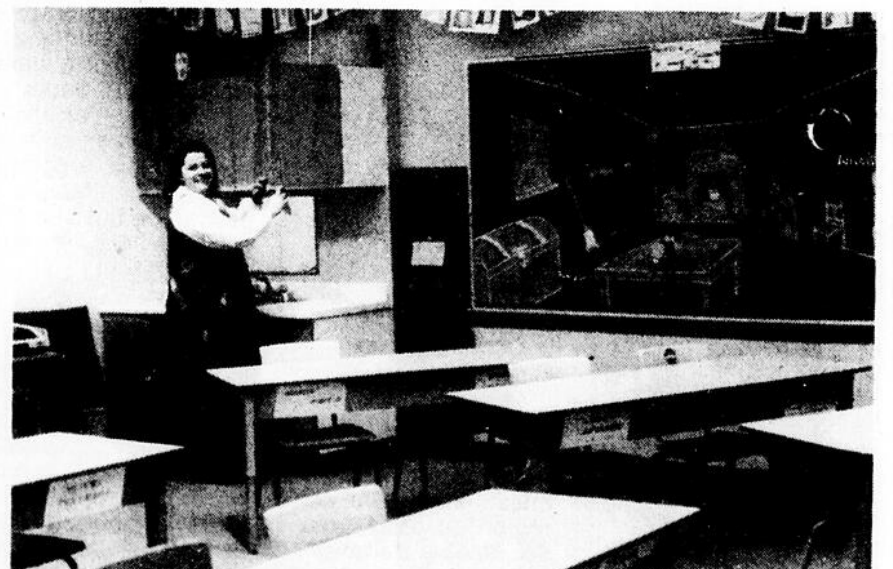
Il a de plus parlé de la nécessité de la réforme scolaire car à son avis, l'école est plus qu'un véhicule de transmission mais est un lieu d'éducation.

La directrice de l'école, Mme Jeannine Gagnon a remercié tous ceux qui avaient contribué à ce succès parce que l'école voulait dire un milieu de vie agréable ce qu'est, pour elle, l'école Lanouette.

Mme Adèle Roy, secrétaire générale à la commission scolaire de Rivière-du-Loup a remercié M. Leduc de sa présence.



La directrice de l'école, Mme Jeannine Gagnon et Jenny Côté ont récité un dialogue exprimant ce qu'est l'école, milieu de vie agréable.



Nicole April nous montre sa classe.

Ce chèque vaut 200,00\$

à l'achat de tous modèles 1977 à 1983 neufs ou usagés chez 4-Saisons.



4-Saisons
CONCESSIONNAIRE FORD

101 Blvd Cartier
Rivière-du-Loup
862-6324

Folio 4

Négociable avant 30 novembre '82

N.B. Doit être présenté avant livraison.

Payez à l'ordre de.....4-Saisons Ford.....\$200.00
.....deux cents.....00 dollars.

Limite à un chèque par véhicule acheté

Signez ici C'est du cash.

Cette semaine, réfléchissez avant de jeter votre journal, il peut valoir \$200.00.

De concert avec la vie



Dans la vie il suffit de savoir jouer avec certains éléments pour se garantir un avenir harmonieux.

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie. La Solidarité met sur pied de nouveaux programmes d'assurances dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins.

L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Bureau régional
RIVIÈRE-DU-LOUP
325, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup G5R 3B2
(418) 862-6913

DU GROUPE SOLIDARITÉ UNIQUE

Amos • Beauveville Est • Charlesbourg • Chicoutimi • Laval • Montréal • Québec
Rimouski • Rivière-du-Loup • Sainte-Foy • Sherbrooke • Trois-Rivières

Trois-Pistoles

Les conseillers s'impliquent

Par Lyne Chassé

La municipalité de Trois-Pistoles annonce la composition de ses comités à la suite de l'arrivée de nouveaux membres au sein du conseil municipal.

En effet, le maire de la municipalité de Trois-Pistoles, M. Jean-Marc D'Amours a précisé en séance le 8 novembre dernier les noms des divers comités en plus des conseillers responsables.

Ainsi, M. Germain Canuel sera responsable du Comité Finance. Au comité Voirie Aqueduc, on retrouve M. Carol Lavoie, aux Loisirs et Tourisme, M. Jean-Pierre Rioux, au comité Industriel, M. J. Philippe Tardif, au comité Feu, M. Pierre Roussel et au Personnel et Urbanisme, Mme Monique B. Boulay.

D'autre part, le conseil de ville a autorisé le secrétaire municipal, M. Gabriel Desjardins à emprunter temporairement un montant équivalent à 70% des taxes à recevoir et ce, pour fins d'administration. Or, M. Desjardins nous a expliqué que le montant total de taxes à recouvrer est de 221 381,99\$. Sur ce, un montant de 120 006,77\$ est à encaisser en taxes alors qu'un montant de 16 693,22\$ est dû par le gouvernement du Québec en compensation tenant lieu de taxes à l'égard de certains immeubles en plus de 84 682,00\$ dû également par le gouvernement en compensations tenant lieu de taxes pour les réseaux d'électricité, de télécommunication et de gaz. Le montant d'emprunt temporaire fait à un institut bancaire local servira, d'après M. Desjardins, à des dépenses administratives en attendant la rentrée d'argent, ce qui constitue une procédure usuelle.

Soumissions

C'est la Société Coopérative Agricole régionale de Rivière-du-Loup qui fournira l'huile à chauffage pour les deux bâtiments de la municipalité (saison 1982-1983) ayant présenté la plus basse soumission au montant de .2804\$ le litre pour l'achat d'environ 81000 litres, grade 2.



Partez découvrir le circuit des vignobles de France... dans les succursales de la S.A.Q. Du 8 au 27 novembre

Venez faire connaissance avec les régions vinicoles de la Bourgogne et du Beaujolais.

Dans une ambiance unique, vous pourrez vous renseigner sur la vaste gamme de produits venant de ces régions.

Jusqu'au 27 novembre, découvrez les vignobles de France pendant le Festivin.



Société des alcools du Québec
La cave à vin des Québécois

Le Saint-Laurent-Echo pour Noël

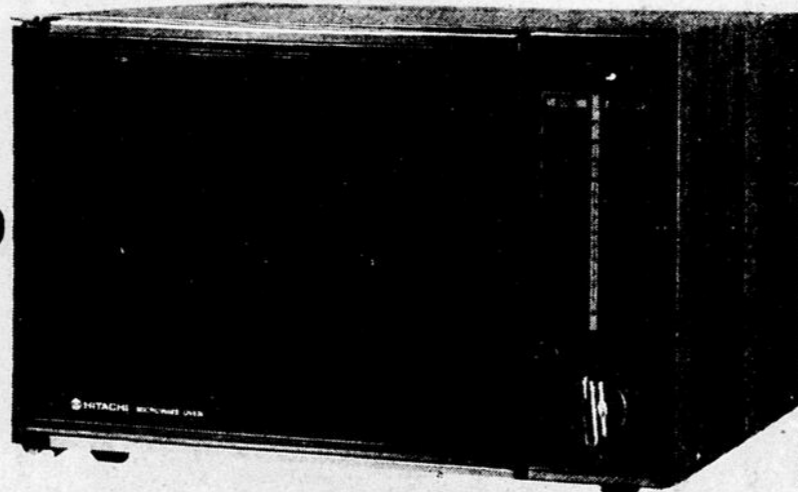
Gagnez ce magnifique four micro-ondes

HITACHI

en collaboration avec

Les Télévisions Rivière-du-Loup Inc.

484 Lafontaine
Rivière-du-Loup,
Tél.: 862-8532



Valeur de
\$594.95

Le four micro-ondes compact et portatif avec l'intérieur en acier inoxydable. Le four micro-ondes MR-6310 d'une grande utilité grâce à son format compact. Ce four micro-ondes avec un intérieur efficace de 0,6 pied cube, est doté des caractéristiques suivantes: deux réglages (décongélation et cuisson), une minuterie de 25 minutes et un intérieur en acier inoxydable très facile à nettoyer.

Le gagnant de ce four micro-ondes aura le droit de faire partie du club de "Bonne cuisine" Hitachi.

- La garantie: -2 ans sur les pièces et la main-d'oeuvre.
-5 ans sur le magnétion
-Le service est donné par tout technicien autorisé HITACHI.

Pour participer:

- Découpez et remplissez le coupon de cette annonce.
- Participez autant de fois que vous le désirez.
- Seuls les coupons originaux sont acceptés.
- Postez ou venez porter à 16, rue du Domaine, Rivière-du-Loup, G5R 4C3, ou chez Rivière-du-Loup TV. Inc. 484 Lafontaine.

- Tout litige face à ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries du Québec
- Date du tirage: 23 décembre 1982.
- Le nom et la photo du gagnant seront connus dans le Saint-Laurent-Echo.

* Le gagnant devra venir chercher son prix.

Coupon de participation

Nom.:

Adresse complète:

Tél.:

Le Saint-Laurent-Echo 16, rue du Domaine
Rivière-du-Loup, G5R 4C3



Abonnez-vous à votre Hebdo A-1 pour 12 mois ou abonnez un parent, un ami



Prix régulier de l'abonnement annuel \$17.50
Escompte de 33% - 5.77

Payez seulement **\$11.73**

Tout abonné au Saint-Laurent-Echo peut bénéficier de cet escompte-promotion pour prolonger son abonnement quelque soit la date d'échéance d'ici le 23 décembre 1982.

* Valide seulement pour le Saint-Laurent-Echo

Nom de la personne à abonner.....

Son adresse complète.....

.....

Son téléphone.....

**Nouvel abonné:
Renouvellement d'abonnement:**

-Payez par chèque, mandat postal, Chargex, Master Card, comptant à notre bureau ou à votre agent d'abonnement du Saint-Laurent-Echo.

Payez \$11.73

Chargex:

Master Card:

Votre nom.....

Votre adresse:.....

Votre téléphone:.....

Nous vous ferons parvenir une carte-souhait avec la mention:

Cet abonnement au Saint-Laurent-Echo vous a été offert par:.....

Cette offre prend fin le 23 décembre prochain.

L'ex-lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe à son dernier repos ici

(B.B.)-L'honorable Hugues Lapointe, ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province décédé à Québec, le 13 novembre à l'âge de 71 ans, sera inhumé à Rivière-du-Loup demain.

en janvier 1949. En août 1949, il était assermenté comme membre du Conseil privé et nommé Solliciteur-Général du Canada avant de se voir confier la charge de ministre des Affaires des an-

ciens combattants en août 1950.

Depuis sa retraite, en 1978, l'Honorable Lapointe agissait comme avocat-conseil auprès de l'étude Goodwin, De Blois et Associés de

Québec. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à Québec. Il était marié à Lucette Valin, originaire d'Ottawa, qui lui survit. Il était aussi le beau-frère de l'Honorable Juge

Roger Ouimet, résident de Notre-Dame du Portage durant la saison estivale. A la famille en deuil, "Le Saint-Laurent-Echo" offre ses respectueuses condoléances.



L'Honorable Hugues Lapointe arrivant de Londres pour assumer ses nouvelles fonctions de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Originaire de notre ville, le défunt reposera près de son père, feu le Très Honorable Ernest Lapointe, dans le lot de famille du cimetière Saint-Patrice.

Né à Rivière-du-Loup, le 3 mars 1911, le fils d'Ernest Lapointe, avocat, et ancien ministre de la Justice, et d'Emma Pratte, Hugues Lapointe avait fait ses études à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval de Québec avant d'être admis au Barreau de la province de Québec en juillet 1935.

Aux élections générales de 1940, il avait été élu député de Lotbinière à la Chambre des Communes. Réélu en 1945 et 1949, il devait représenter cette circonscription à Ottawa jusqu'en 1957.

Nommé adjoint parlementaire du ministre de la Défense nationale en septembre 1945, il était devenu adjoint parlementaire du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
KAMOURASKA

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de
No:
250-11-000083-82
020726
ALCIDE LANDRY, mécanicien
domicilié à 251 Carré Levesque,
C.P. 118, Ville Degelis,
Cité Témiscouata, Qué. G0L 1H0.

Avis est par la présente
donné que ALCIDE LANDRY
mécanicien, domicilié à 251
Carré Levesque, C.P. 118,
Ville Degelis, Cité
Témiscouata, Qué. G0L 1H0 a
fait cession de ses biens le
28ième jour d'octobre 1982,
et que la première assemblée
des créanciers sera tenue le
18ième jour de novembre
1982, à 10:30 heures de
l'avant-midi, au Tribunal de la
Jeunesse, 176 rue Lafontaine,
en la Cité de Rivière-
du-Loup, dans la Province de
Québec.

Daté de Rimouski, ce 5ième
jour de novembre 1982.
ROBITAILLE, MARCOUX &
ASSOCIÉS LTÉE
syndics de l'actif de Alcide
Landry

135 rue des Gouverneurs,
Suite 4, Place Dionne,
Rimouski, Qué.
G5L 7R2

COMME BONJOUR!

L'Assurance Populaire Desjardins, c'est facile comme bonjour!

C'est une assurance-vie qui vous offre une PROTECTION SUBSTANTIELLE. Elle est facile à obtenir et simple à comprendre: on y adhère en criant ciseaux. De plus, elle est INDEXÉE, c'est-à-dire qu'elle vous assure que votre protection aura toujours la même valeur malgré l'inflation.

L'Assurance Populaire Desjardins est ÉCONOMIQUE et avantageuse à tout point de vue. Une bonne affaire, simple comme bonjour, faite sur mesure pour les membres des caisses Desjardins.

1 Vous passez à votre caisse afin de vous procurer un dépliant de l'Assurance Populaire Desjardins.



la caisse desjardins

2 Vous lisez attentivement les informations contenues dans le dépliant.



3 Vous remplissez le formulaire d'adhésion... facilement.



4 Vous postez votre formulaire, mais vous n'envoyez pas d'argent! L'Assurance Populaire Desjardins vous offre un service de paiement automatique: on prélève directement la somme due de votre compte à la caisse.

n'envoyez pas d'argent!

C'est simple, efficace et plein de bon sens.

l'assurance POPULAIRE desjardins



la Saie

ATTENTION

Pour la période des fêtes nos nouvelles heures d'ouverture sont:

Ouverture tous les matins

à 10h00 du lundi

au samedi inclusivement

Au Cégep de Rivière-du-Loup

Un punch d'information pour les étudiants en arts

Par Lyne Chassé

Les étudiants en arts du Cégep de Rivière-du-Loup vivront une semaine "Punch", grâce à de l'information que leur fourniront leurs professeurs et à des ateliers d'expérimentation.

Cette initiative du département des Arts du Cégep de Rivière-du-Loup aura lieu du 15 au 18 novembre inclusivement. En conférence de presse jeudi dernier, les professeurs Michel Asselin et Jocelyne Gaudreau en ont

donné les grandes lignes.

Or les intérêts premiers de cette semaine qui est aussi ouverte au public sont d'écouter, d'apprendre et de participer. Pour ce faire, il y aura projections de films, diapositives et ateliers qui permettront l'expérimentation. Dans ces derniers on note comme sujets: inversion, moulage, intervention-couleur, espaces et lieux, avions, métal et modulations, atelier de créativité et masques.

Dans les films à visionner, on a signalé: "Collage 11", "La rouille et la fougère", "Les folles aventures de Picasso", "Vérité et Mensonge, d'Orson Wells". Aussi un nouveau cours sera présenté aux étudiants qui se donnerait en septembre prochain, soit le programme 511.

A remarquer qu'il y aura exposition des travaux des étudiants le mercredi 17 novembre à 17h00 et que cette semaine se terminera par une soirée costumée le jeudi 18 novembre.



(Photo Lyne Chassé)

Michel Asselin a expliqué ce qu'était la semaine Punch au Cégep de Rivière-du-Loup du 15 au 18 novembre.

**POUR CONDUIRE SANS SOUCI
JUSQU'EN 1988,
ÇA VOUS PREND UNE CHRYSLER.**



PROTECTION SANS FRAIS À L'ACHAT

5 ANS OU 80 000 KM

La protection du moteur et du rouage d'entraînement.

Avec des coûts possibles de 600 \$ pour refaire la boîte de vitesse et de 1 000 \$ pour une réparation majeure du moteur, le plan de protection Chrysler peut vous être d'un grand secours. Le bloc-moteur, le boîtier de transmission, le pont moteur et toutes leurs pièces internes sont couverts pendant 5 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité.

	VOUS PAYEZ	VOUS PAYEZ	VOUS PAYEZ	CHRYSLER* PAYE
5 ANS				
4 ANS				
3 ANS				
2 ANS				
1 AN	FORD† PAYE	GM** PAYE	TOYOTA†† DATSUN†† PAYENT	

† La garantie de base pour toutes les automobiles Ford est d'une durée de 1 an/20 000 km. Il y a une garantie de 2 ans/40 000 km sur le moteur et le rouage d'entraînement. Sauf les Lincoln, Mark IV et Continental dont la garantie est de 3 ans/60 000 km. (Une franchise de 50 \$ est applicable à chaque visite après 1 an/20 000 km.)

** La garantie de base pour toutes les automobiles GM est d'une durée de 1 an/20 000 km. Il y a une garantie de 2 ans/40 000 km sur le moteur et le rouage d'entraînement. (Une franchise de 100 \$ est applicable à chaque visite après 1 an/20 000 km.)

†† La garantie de base pour les automobiles Toyota, Datsun (Nissan) est de 1 an/20 000 km. Il y a une garantie d'une durée de 2 ans/40 000 km sur le moteur et le rouage d'entraînement.

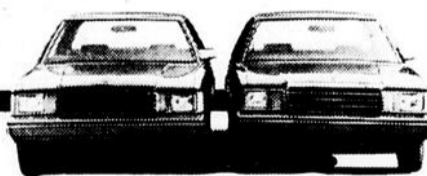
* La garantie de base sur toutes les automobiles Chrysler est d'une durée de 1 an/20 000 km, plus une garantie limitée de 5 ans/80 000 km sur le moteur et le rouage d'entraînement. (Une franchise de 75 \$ est applicable à chaque visite après 1 an/20 000 km.)

La protection anticorrosion de la carrosserie extérieure.

Nos voitures sont d'une résistance à toute épreuve. Malgré tout, si des perforations dues à la rouille apparaissent sur la carrosserie extérieure au cours des premiers 5 ans ou 80 000 km, tout serait réparé ou remplacé sans frais. C'est pratiquement le meilleur plan de protection anticorrosion sur le marché.

	VOUS PAYEZ	VOUS PAYEZ	VOUS PAYEZ	CHRYSLER* PAYE
5 ANS				
4 ANS				
3 ANS	FORD† PAYE	GM** PAYE	TOYOTA†† DATSUN†† PAYENT	
2 ANS				
1 AN				

* Protection contre les perforations dues à la corrosion pour une durée de 3 ans, kilométrage illimité, plus une protection supplémentaire contre la perforation de la carrosserie extérieure pour une durée de 5 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité.



Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.



Tous les détails chez votre concessionnaire.

Un magasin général plein de couleurs

Par Lyne Chassé

Du 2 au 12 décembre prochains, le Magasin Général revivra au Musée du Bas Saint-Laurent, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup. En effet, cette année l'organisation de cette manifestation à caractère culturel et commercial revient sous la responsabilité d'un groupe d'étudiants en loisirs du Cégep de Rivière-du-Loup.

Pour annoncer cet événement annuel, une conférence de presse avait lieu le 11 novembre où on dévoila les activités qui y sont rattachées.

Or, 16 étudiants du cours organisation et méthodes des activités sociales et culturelles supervisés par le professeur Jean Lebrun, aidé de Christiane Guilbert et Gratien Plante, personnes-ressources ont procédé à la mise sur pied, coordination, administration, animation et programmation du Magasin. Sous le thème, "Cette année, on va au magasin général", les étudiants ont voulu offrir au public la possibilité d'expérimenter, apprendre, se divertir, faire ses emplettes des Fêtes dans une ambiance animée en encourageant nos artisans locaux.

Pour ce faire, des ateliers auront lieu, démonstrations, projections de films, présen-

ce de clowns, chansonniers. Vous pourrez même revêtir des costumes d'époque pour la prise de photo soit en parcourant les rues de Rivière-du-Loup en calèche ou en participant à un encan d'objets d'antiquités le 12 décembre et dont le surplus de vente ira pour les dépenses encourues, le reste allant à l'artisan. Les artisans ont jusqu'au 19 novembre pour s'inscrire et signer leur contrat. Artisans de l'extérieur sont attendus. Voici la programmation de cette activité: Jeudi, 2 décembre, 20h00, vernissage, parade artisanale, vendredi 3 décembre, 14.00h. démonstrations de techniques artisanales, 20h00 film O.N.F., samedi 4 décembre, 14.00h. Clowns pour enfants, 20h00 chansonnier Richard Daigle, film O.N.F. Dimanche, 5 décembre, 14h00, photographe (photos à l'ancienne), tours de calèche. Lundi 6 décembre, 14h00 invitation aux gens du 3e âge. Musique et chansons avec Robert Arsenault (accordéoniste), 20h00, démonstration de fléché avec Marc Bergeron. Mardi, 7 décembre, invitation aux enfants, décoration de l'arbre de Noël, 20h00 démonstration de cuir avec Alain Dion, Mercredi 8 décembre, 14h00 A confirmer, 20h00, démonstration de bois avec Jocelyn Tremblay. Jeudi 9 dé-



Trois des responsables de l'organisation du Magasin Général qui aura lieu du 2 au 12 décembre. Dans l'ordre habituel Brigitte Vézina, Brigitte Chouinard et Sylvie Gagnon.

cembre 14h00, Atelier de dessins, Gisèle Gaboury (invitation aux enfants), 20h00, atelier de dessin avec Gisèle Gaboury, (pour tous). Vendredi, 10 décembre, 14h00, atelier du sapin de Noël. (Invitation à toute la population d'apporter des décorations de Noël), 20h00, chansonniers Marie Delaval, film O.N.F. Samedi, 11 décembre, Père Noël, gagnants du concours de dessins. Tours de calèche, 20h00 Musiciens Film O.N.F. Dimanche, 12 décembre, photographe, (Photos à l'ancienne), enca.

N.B. Heures d'ouverture du Magasin Général: 14h00 à 22h00. Heures d'activités: 14h.00 à 16h00, 20h00 à 22h00.

En permanence: Kiosque d'érable et de miel. Café-terrasse.

Les cadets s'occuperont du cinéma pour jeunes

[M.R.]—Les cadets de Rivière-du-Loup s'occuperont de projeter des films pour jeunes dans un cinéma de la ville afin de rendre service à la communauté et de renflouer leur caisse.

C'est ce que le St-Laurent-Echo a appris d'un porte-parole officiel du corps de cadets 2785 de Rivière-du-Loup. C'est ainsi que dès le 20 novembre, et durant huit samedis, les cadets s'installeront au Cinéma Capitol entre 13:00 heures et 16:00 heures pour faire tourner quelques bobines d'intérêt pour

jeunes.

Un protocole d'entente a en effet été signé entre le propriétaire du Cinéma M. Eugène Fortin et le comité répondant des cadets récemment. C'est donc dire que les cadets s'occuperont de la publicité, de la vente des billets, de l'opération de la salle de projection, du maintien de l'ordre et du nettoyage après.

La programmation de ces séances de cinéma sera préalablement approuvée par le comité répondant.

Vive l'eau vive l'eau vive l'eau... pour la santé économique du Québec

Au Québec, nous consommons beaucoup d'électricité. Pour satisfaire nos besoins, nous possédons une grande richesse, l'eau de nos rivières qui nous fournit une énergie propre et renouvelable.

Depuis l'aménagement de la Manicouagan, Hydro-Québec a investi 20 milliards de dollars dans l'économie du Québec, ce qui fait travailler les gens d'ici et profite aux consommateurs québécois.

Nous avons intérêt à utiliser la seule source d'énergie qui nous appartienne car, en continuant de consommer l'énergie d'ici, nous contribuons au développement économique du Québec d'aujourd'hui et de demain.

mieux
Q Consommons l'énergie d'ici



L'Optimiste de Rivière-du-Loup fonde un club aux Etats-Unis

[B.B.]—Le Club Optimiste de Rivière-du-Loup, qui a déjà à son crédit la fondation de quatre autres clubs dans la région, vient de parrainer la naissance d'un cinquième, celui de Madawaska, dans l'Etat américain du Maine.

La cérémonie officielle de fondation et d'intronisation des premiers dirigeants du nouveau club a été présidée à Madawaska, le 7 novembre dernier, par Robert Dowling, représentant Itinérant de l'Optimist Interna-



Le président du nouveau club Optimiste de Madawaska, Maine, M. Frank Martin, au centre, pose en compagnie de Me Frank Lemieux, président de fondation du club de Madawaska, à gauche, et à droite, du Lieutenant-Gouverneur de la zone numéro 4, M. Adrien Tremblay.

ional, une organisation de service qui compte des clubs affiliés dans plusieurs pays du monde, et dont le but premier est l'aide à la jeunesse.

A cette occasion, on notait la présence des membres du président du club-parrain de Rivière-du-Loup, M. Robert Nadeau, et des principaux responsables de la fondation de l'Optimiste-Madawaska, Me Frank Lemieux, MM. Régis Malenfant, Gilles Tremblay, et M. Adrien Tremblay, l'actuel Lieu-

tenant-Gouverneur de la zone 4.

Le club Optimiste de Madawaska devient le onzième club de la zone numéro 4 et le deuxième à être fondé dans cette zone en 1982.

A noter que c'est la première fois dans l'Est du Québec qu'un club Optimiste du Québec fonde un nouveau club aux Etats-Unis.

A ce sujet, le Lieutenant-Gouverneur Trem-

blay a exprimé la joie et la fierté de la zone numéro 4 et du club fondateur de Rivière-du-Loup d'avoir contribué à répandre l'esprit Optimiste en ajoutant un autre maillon à la chaîne de l'Optimist International.

Fondé en 1971, le club Optimiste de Rivière-du-Loup est aussi le responsable de la fondation des clubs de Pohénégamook, La Pêche et Saint-Bien de Rimouski, au Québec, et du club d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

L'état-major régional de l'ambulance St-Jean s'est réuni à Rivière-du-Loup

[B.B.]—L'esprit qui anime l'Association Ambulancière Saint-Jean depuis sa fondation est toujours vivant dans la région de Québec, au moment où débutent les préparatifs des célébrations qui vont marquer, en 1983, le premier centenaire d'existence de l'Ambulance Saint-Jean en terre québécoise.

C'est ce qu'ont pu constater les cent-seize participants à l'assemblée annuelle de l'Etat-Major régional, le 7 novembre dernier, au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup.

La réunion, présidée par le nouveau Commissaire régional, M. Camille Lévesque, de Sainte-Hélène de Kamouraska, avait pour objectifs de planifier les activités de la prochaine année et de renseigner les dirigeants régionaux présents sur les nouvelles procédures administratives.

L'assemblée était surtout destinée aux



Les dirigeants régionaux présents à la réunion de l'Etat-Major régional de l'Ambulance Saint-Jean. De gauche à droite, M. Emile Leroux, Officier d'Etat-Major régional, de Thetford-Mines, Mlle Germaine Doré, Surintendante régionale, de Québec, M. Camille Lévesque, Commissaire régional de Sainte-Hélène de Kamouraska, Mlle Cécile Têtu, Officier d'Etat-Major régional, de Rivière-du-Loup, et M. Paul-Emile Leblanc de Québec, officier d'Etat-Major de Corps.

surintendants et surintendantes de Corps, infirmiers et infirmières, surintendants et surintendantes divisionnaires, officiers et secrétaires divisionnaires.

Les sujets abordés ont été les formules de

relevés annuels, les compétences examens annuels, les qualifications d'instructeurs et les cours aux niveaux divisionnaire, de corps et régional, les infirmiers régionaux et auxiliaires, les inspections annuelles, la compétition nationale,

le port des uniformes, insignes et médailles, les honneurs et récompenses etc...

La région 03 ou de Québec, qui compte 55 divisions locales et un effectif de 1200 ambulanciers et ambulancières, est présentement à élaborer son plan de participation aux démonstrations du centième anniversaire de présence de l'Ambulance Saint-Jean au Québec.

Le Commissaire régional Lévesque et les autres officiers régionaux ont tenu à exprimer à l'assistance à la réunion de Rivière-du-Loup, leur vive satisfaction et leur reconnaissance pour l'excellent travail bénévole accompli jusqu'ici dans la région de Québec, tout en espérant que l'année du centenaire suscitera un nouvel élan de générosité et de progrès au sein de l'Ambulance Saint-Jean, aussi bien dans le territoire régional qu'ailleurs au Québec.

Nouveau commissaire régional

A noter que la réunion d'Etat-Major de 1982 à Rivière-du-Loup était la première que présidait M. Camille

Lévesque en qualité de Commissaire régional.

Avant d'accéder à cette importante fonction, M. Lévesque a gravi tous les échelons intermédiaires. Organisateur des premiers cours de secourisme à

Sainte-Hélène de Kamouraska en 1965, il fut le Surintendant-fondateur de cette Division ambulancière locale, la même année.

Il assumait plus tard pendant cinq ans la responsabilité de Surintendant du nouveau Corps ambulancier de Kamouraska, et pendant sept années consécutives, celle de Surintendant régional, charge qu'il occupait au moment de sa récente nomination comme Commissaire régional. Son entrée officielle dans ses nouvelles fonctions, d'une durée de trois ans, remonte au 31 octobre dernier.

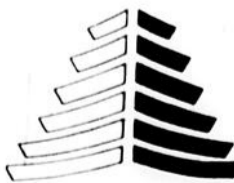


Trois des récipiendaires de médailles de service, M. Réginald Ouellet, officier divisionnaire et M. Réal Gagnon, Surintendant de la division ambulancière de Rivière-Ouelle ainsi que M. Réjean Lavoie, Surintendant de la division de Saint-Pascal, ont posé pour une photographie avec Mme Germaine Doré, Surintendante régionale, de Québec, M. Camille Lévesque, nouveau Commissaire régional, et M. Paul-Emile Leblanc, officier d'Etat-Major de Corps à Québec.

La région de Québec de l'Ambulance Saint-Jean englobe, sur la rive sud du Saint-Laurent, le territoire allant de Saint-Simon de Rimouski à Ste-Croix de Lotbinière, incluant les zones de l'Amiante, de la Beauce et du Québec Métropolitain, avec en plus, sur la rive nord, la zone Baie-Saint-Paul-La Malbaie.

"PROMOTION NOËL '82"

Faut le vivre au centre-ville Lafontaine!



Avez-vous réclamé vos billets?...



centre-ville
lafontaine
rivière-du-loup

Des cours chez les Fermières

À compter du premier janvier 1983, des cours de secrétariat, d'artisanat, de même qu'une première conférence ayant trait au régime des rentes du Québec circuleront dans les Fédérations et dans les Cercles et ce n'est qu'un début.

Les 25, 26, 27 et 28 derniers se réunissait à Sherbrooke, le Conseil Provincial d'Administration des Cercles de Fermières du Québec.

Suite au sondage "Profil de la québécoise, membre des Cercles de Fermières", dont le but prépondérant était une identification réaliste des membres pour bien cerner leurs besoins et mieux y pourvoir, il en résulte un projet de diffusion d'enregistre-

ment sur cassettes vidéo, de cours, de conférences et de grands reportages connexes aux activités et aux préoccupations de l'association.

C'est sur ce projet d'envergure que le Conseil d'administration, constitué des présidentes, secrétaires et déléguées des 25 fédérations régionales a été appelé à se prononcer.

Il va sans dire que les responsables ont approuvé d'emblée l'initiative de leur Exécutif, ayant déjà été sensibilisées aux nombreux avantages que procure cet outil de travail pour l'avoir expérimenté lors du dernier congrès provincial, et pour en avoir visionné les moments les plus importants au cours de cette rencontre.

Un Passe-Pop culturel

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage le 8 novembre lançait son Passe-Pop Culturel. Le Passe-Pop Culturel, c'est une programmation de six conférences qui sera offerte dans dix municipalités de la région. Le choix des thèmes se veut un reflet des préoccupations de l'adulte d'aujourd'hui. C'est aussi une occasion de discuter, d'échanger. Une brochette de conférenciers très à point, des thèmes actuels, une facilité d'accès sans précédent, voilà autant de considérations qui vous permettront de meubler vos soirées d'hiver agréablement. C'est donc une invitation cordiale qui vous est lancée. Voici la liste des endroits et la grille des conférences.

L'éducation sexuelle:
Riv du-Loup, 8 décembre 82. Trois-Pistoles, 6 décembre 82. Cabano, 1 décembre 82. Dégelis, 29 novembre 82. St-Pascal, 24 novembre 82. Squateck, 22 novembre 82. Sully, 17 novembre 82.

2 façons de combattre la crise économique.
Trois-Pistoles, 19 novembre 82. Dégelis, 17 novembre 82. St-Pascal, 22 novembre 82. Squateck, 24 novembre 82. Sully, 29 novembre 82. St-Cyprien, 1 décembre 82. St-Hubert, 6

décembre 82. Auclair, 8 décembre 82.

La condition physique facteur de santé:
Rivière-du-Loup, 10 janvier 83. Trois-Pistoles, 12 janvier 83. Cabano, 17 janvier 83. Dégelis, 19 janvier 83. St-Pascal, 24 janvier 83. Squateck, 26 janvier 83. Sully, 31 janvier 83. St-Cyprien, 2 février 83. St-Hubert, 7 février 83. Auclair, 9 février 83.

L'environnement Pi après,
Rivière-du-Loup, 14 février 83. Trois-Pistoles, 16 février 83. Cabano, 21 février 83. Dégelis, 23 février 83. St-Pascal, 28 février 83. Squateck, 2 mars 83. Sully, 7 mars 83. St-Hubert, 14 mars 83. Auclair, 16 mars 83.

La Publicité:
Rivière-du-Loup, 16 mars 83. Trois-Pistoles, 14 mars 83. Cabano, 9 mars 83. Dégelis, 7 mars 83. St-Pascal, 2 mars 83. Squateck, 28 février 83. St-Cyprien, 21 février 83. St-Hubert, 16 février 83. Auclair, 14 février 83.

La planification des naissances et contraception:

Rivière-du-Loup, 9 février 83. Trois-Pistoles, 7 février 83. Cabano, 2 février 83. Dégelis, 31 janvier 83. St-Pascal, 26 janvier 83. St-Pascal, 26 janvier 83. Squateck, 24 janvier 83. Sully, 19 janvier 83. St-Cyprien, 17 janvier 83. St-Hubert, 12 janvier 83. Auclair, 10 janvier 1983.

Décès de Soeur Denise Soucy R.E.J.

La province canadienne des religieuses de l'Enfant-Jésus vient de perdre un de ses membres en la personne de Soeur Denise Soucy, en religion Soeur Saint-Paul, décédée subitement à Québec le 30 octobre à l'âge de 47 ans.

Professe depuis le 24 août 1956, la défunte avait d'abord été enseignante de 1959 à 1967 à Saint-Eloi, Saint-Lud-

ger de Rivière-du-Loup, Christ-Roi et Saint-David de Lévis.

De 1971 à 1975, elle avait enseigné à l'École secondaire Notre-Dame à Rivière-du-Loup, avant d'aller assumer les fonctions de Secrétaire générale de sa congrégation à la Maison générale de Grottaferrata, Italie de 1975 à 1979.

De 1981 jusqu'à sa

mort, elle avait été active dans le domaine de l'éducation à Cap-Rouge.

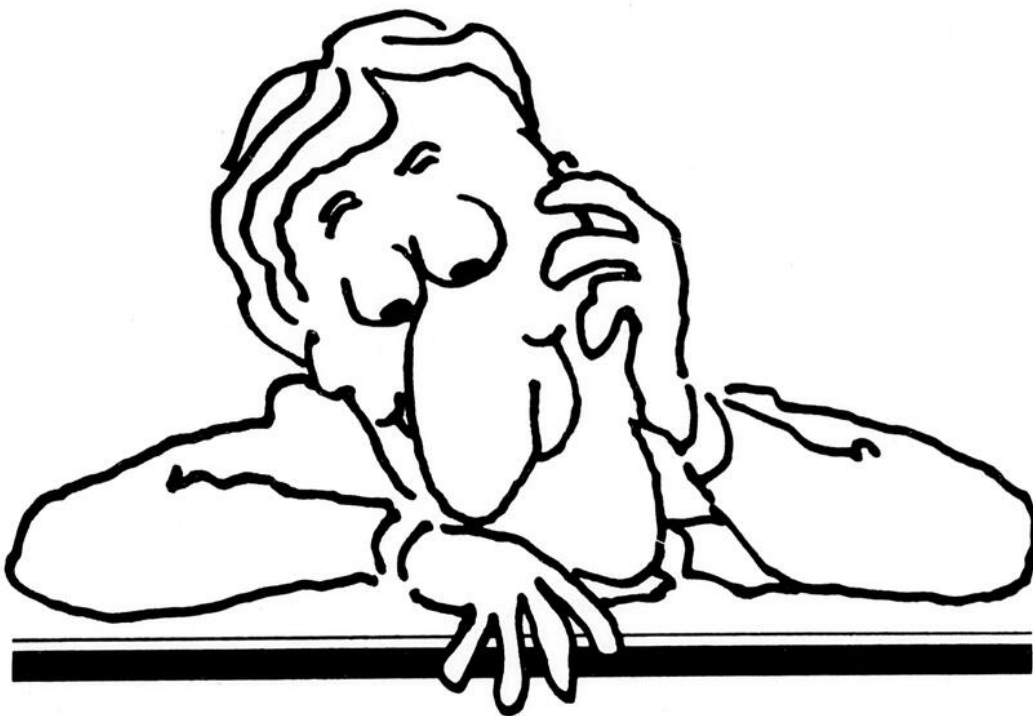
Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Alfred Soucy, de Saint-Antonin. Ses soeurs et beaux-frères, Soeur Thérèse Soucy, des Servantes du Coeur de Marie, à Beauport, Québec; M. et Mme Gérard Landry (Monique), de Saint-Anto-

nin; M. et Mme Guy Lavoie (Raymonde), de Montréal, et M. Yvon Léveillé, de Notre-Dame du Portage.

Ses frères et belles-soeurs, M. Benoît Soucy, de Montréal, M. et Mme Jacques Soucy, de Saint-Antonin; M. et Mme Normand Soucy et M. et Mme Jeannot Soucy, de Rivière-du-Loup; M. et Mme Pierre Soucy, de Mon-

tréal; M. et Mme Gaëtan Soucy, de La Pocatière; Mme Monique Soucy, de Saint-Antonin, ainsi que trente-trois neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-François-Xavier le 2 novembre et l'inhumation au cimetière de la communauté. Nos condoléances.



LE MEILLEUR PLACEMENT

CERTIFICAT de dépôt à terme DESJARDINS

Le dépôt à terme est un mode d'épargne qui rapporte beaucoup.

Le certificat de dépôt à terme Desjardins offre la garantie Desjardins

Toute l'information nécessaire est disponible au guichet de la caisse Desjardins.



caisse desjardins

à noter

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
La Paroisse de St-Épiphane
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé à mon bureau.

Il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants, durant les heures de bureau.

Que toute plainte au sujet dudit rôle d'évaluation doit être portée, avant le premier (1er) mai 1983, par courrier recommandé et accompagné d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes foncières à l'adresse suivante:

BUREAU DE REVISION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE
800, Place d'Youville
4e étage, Québec
G1R 3P4

DONNÉ à St-Épiphane ce quatrième (4ième) jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (82)
Lucie April, sec. trés.

POLYVALENTE ST-PIERRE. COMITÉ D'ÉCOLE

Lors de la remise du premier (1er) bulletin à la polyvalente St-Pierre, le 4 novembre 1982, je souligne au nom de l'exécutif du comité d'école, notre satisfaction pour la participation d'un très grand nombre de parents (au-delà de 850) lors de cette rencontre. Les renseignements reçus les ajustements mutuels convenus entre partenaires égaux dans cette oeuvre d'éducation et les échanges fructueux avec les enseignants vont vraiment dans le sens de nos préoccupations, travailler ensemble au mieux-être éducationnel de nos jeunes dans ce monde en changement et dans ces temps exigeants, difficiles. Nous tenons à souligner publiquement la disponibilité et l'engagement du personnel lors de

cette rencontre. En effet, les enseignants, les membres du personnel non-enseignant, de soutien et de direction ont témoigné, par leur présence active, du dévouement et foi en l'éducation de vos enfants. Pour nous, au comité d'école, cette belle participation des parents et du personnel nous en courage à poursuivre ardemment nos travaux en regard des objectifs fixés en début d'année. Le thème choisi "PENSONS À NOS ENFANTS: IMPLIQUONS-NOUS" est une réalité.

Onil Dumont, président pour le comité d'école.

LES FETES DE SAINT-PATRICE. 300e 150e 100e.

Les Fêtes de Saint-Patrice: temps fort de réjouissances du 24 juin au 4 juillet 1983. Réservez vos vacances d'été pour cette période et invitez la parenté et les amis car il y aura des activités nombreuses et variées pour tous les goûts! Le comité directeur des fêtes est à finaliser le programme complet de toutes les activités qui auront lieu du 23 juin au 4 juillet 1983 et ce programme sera publicisé très prochainement.

A suivre J. Normand Beaulieu, comité de jubilate

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ANTONIN

AVIS

De la Corporation Municipale de St-Antonin au débiteur de taxe de l'année 1981.

-Vu l'avis public donné dans ce journal le premier (01) septembre 1982;

-Vu que le délai de quinze (15) jours est maintenant expiré;

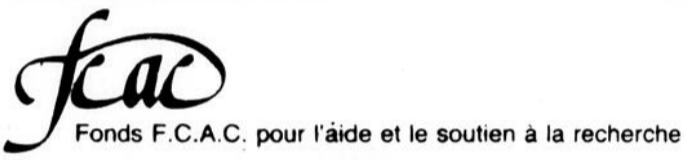
-Vu les dispositions des articles 718 et 719 du Code Municipal;

Faute de paiement intégral et complet des taxes et intérêts dans les cinq (5) jours du présent avis, un mandat de saisie signé par le Maire sera remis à un huissier pour exécution contre le débiteur suivant:

M. Lucien Beaulieu, rue des Pignons, \$106.20

Si le débiteur attend la visite de l'huissier pour effectuer le paiement, il devra aussi payer les frais de saisie.

Mlle Andrée Thériault, sec.-trés.



BOURSES D'ÉTUDES, DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECYCLAGE (1983-1984)

TOUTES LES DISCIPLINES
Maîtrise: 7 500 \$ Doctorat: 8 500 \$ Postdoctorat: 14 000 \$

RECYCLAGE (STAGES NE MENANT PAS À L'OBTENTION D'UN DIPLÔME)
à l'intention des détenteurs d'un diplôme de 2e ou de 3e cycle qui sont disposés à entreprendre des tâches de recherche après une interruption d'au moins trois ans: jusqu'à concurrence de 18 000 \$

CONCOURS PARTICULIERS

Administration à l'intention des personnes ayant occupé un poste d'administrateur pendant au moins deux ans	Arts à l'intention des artistes qui ont terminé leur formation de base et qui ne sont pas considérés comme professionnels: jusqu'à concurrence de 8 000 \$
a) à plein temps, maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) ou doctorat en administration: 9 000 \$	Énergie maîtrise 7 500 \$ doctorat 8 500 \$
b) à temps partiel 265\$/par crédit de maîtrise obtenu 150\$/par crédit de baccalauréat obtenu	Transports maîtrise 7 500 \$ doctorat 8 500 \$

ÉCHANGES

Québec-Ontario à l'intention des étudiants ayant obtenu un diplôme d'une université francophone du Québec qui désirent poursuivre leurs études dans une université de langue anglaise de l'Ontario	Québec-Acadie à l'intention des étudiants acadiens désirent poursuivre des études de 2e ou de 3e cycle dans une université francophone du Québec
maîtrise 8 000 \$ doctorat 10 000 \$	maîtrise 8 000 \$ doctorat 10 000 \$

STAGES PARLEMENTAIRES
à l'intention des détenteurs d'un diplôme de 1er cycle en communication, en droit, en journalisme ou en science politique qui désirent effectuer un stage d'un an à l'Assemblée nationale: 10 000 \$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 10 décembre 1982

Les candidats aux concours de bourses de maîtrise et de doctorat inscrits dans une université québécoise à la session d'automne 1982 doivent soumettre leur demande par l'intermédiaire de leur établissement. Ils s'informeront auprès du responsable de leur programme de la date de clôture interne fixée par leur université.

- Les brochures et formulaires sont disponibles aux endroits suivants:**
- FONDS F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche 979, rue de Bourgogne 4e étage Sainte-Foy (Québec) G1W 2L4 Tél.: (418) 643-3862
 - Services aux étudiants des universités du Québec
 - Directions régionales du ministère de l'Éducation
 - Délégations et Bureaux du Québec à l'étranger
 - Bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme.

Les citoyens canadiens ou immigrants reçus domiciliés au Québec depuis au moins un an sont admissibles.

Radio Québec

TECHNICIEN(NE) D'ENTRETIEN

3 postes

Fonctions:
Technicien qualifié apte à assurer dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité l'entretien et/ou l'implantation des équipements des stations émettrices de télévision.

Exigences:

- D.E.C. en électrotechnique avec option appropriée.
- 3 années d'expérience pertinente
- Être motivé pour le travail des télécommunications et des émetteurs.
- Être disponible pour voyager sur tout le territoire québécois et pour travailler sur des horaires variables.
- Passer avec succès un examen technique.

Traitement: 23 481 \$ à 31 475 \$/an.

Lieu de travail: Carleton, St-Omer.

Les personnes intéressées doivent présenter leur curriculum vitae ainsi que les photocopies de leurs attestations d'études au plus tard le 24 novembre 1982, à:

Radio Québec Suzanne Trudeau
RADIO QUÉBEC
800 Rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 4L1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:
No: 250-11-000079-82
020660
MEUBLES BRUNO OUELLET INC., corps politique et incorporé ayant son siège social à St-Pierre Lamy, Cté Témiscouata, P.Q.
GOL 4B0

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les syndicis soussignés font appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrit:

DESCRIPTION	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT I Immeuble (résidence et magasin) sis à St-Pierre Lamy, Cté Témiscouata, P.Q. (sujet à hypothèque)	\$45,000.00
LOT II Immeuble (entrepôt et terrain) sis à St-Pierre Lamy, Cté Témiscouata (sujet à hypothèque)	\$10,000.00
LOT III Fonds de commerce consistant en: meubles, quincaillerie et pièces de réparation au détail (sujet à lien)	\$23,050.00
LOT IV Équipement et ameublement	\$3,095.00
LOT V Camion Ford Econoline 1978	\$4,000.00

Tous les lots pourront être vus à St-Pierre Lamy, Cté Témiscouata, P.Q., vendredi le 19 novembre 1982, de 1:00 heures à 4:00 heures de l'après-midi.

Les soumissions devront parvenir aux syndicis à leur bureau, 135 des Gouverneurs, Suite 4, Place Dionne, Rimouski, P.Q. avant 2:30 heures de l'après-midi, le 26ième jour de novembre 1982, être scellés et porter au recto de l'enveloppe la mention lisible: "SOUMISSION RE: MEUBLES BRUNO OUELLET INC."

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes et dévoilées audit bureau le 26ième jour de novembre 1982, à 2:30 heures de l'après-midi.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à l'Article 114 (B) des règles régissant la faillite; elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau des syndicis.

Daté de Rimouski, ce 9ième jour de novembre 1982.

Robitaille, Marcoux & Associés Ltée
135 des Gouverneurs, Suite 4,
Place Dionne, Rimouski, P.Q.
G5L 7R2

Par: Francine Lessard, administrateur.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Arsène
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation foncière municipale pour l'exercice financier 1983 de la Corporation municipale de la paroisse St-Arsène a été déposé à mon bureau du 49 de l'Eglise le 28 octobre 1982 et tout intéressé peut en prendre connaissance à cet endroit.

Également, toute plainte concernant ce rôle, accompagnée d'une copie ou fac-similé du compte de taxes foncières municipales, doit être déposée avant le 1 mai 1983 au bureau de Me Richard Guay, secrétaire de la section de Québec, bureau de revision de l'évaluation municipale, au 800, Place d'Youville, 4e étage, Québec, G1R 3P4.

DONNÉ à St-Arsène, ce vingt-huitième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux.

François Michaud
Secrétaire-Trésorier.

à noter

ECKANKAR

"ECKANKAR" offre une manière créative de vivre la vie dans la société d'aujourd'hui. Stimulant le sens de l'aventure dans l'homme, il encourage chaque individu à aller au-delà de lui-même et trouver un plus grand but. Parce que les buts d'un Eckiste sont spirituels, se connaître lui-même et connaître Dieu, ses idéaux sortent de l'ordinaire et du mondain pour stimuler cette étincelle de divinité qui réside dans chaque individu. Par l'utilisation journalière des instruments spirituels que procurent les enseignements de ECK, tout étudiant sincère peut commencer à découvrir les nombreux trésors qui résident à l'intérieur de lui-même et les différents mondes spirituels qui existent hors de la conscience physique. Il devient libre des peurs qui dominent les vies de tant de gens aujourd'hui, détaché des choses matérielles et ressent un plus grand bien-être. Une soirée en ECK, sous le thème "La Voie d'ECKANKAR", aura lieu le samedi 20 novembre au Motel Universel. L'inscription est à 19.30h.

L'AMICALE DE L'INSTITUTION CHANOINE BEAUDET

Plus de deux cent cinquante amicalistes de partout en province, s'étaient donnés rendez-vous le 10 octobre dernier à St-Pascal de Kamouraska pour l'Amicale de leur Alma mater. Ce fut une journée fort bien remplie. Il y a d'abord eu la joie et la surprise des retrouvailles tout au long de l'avant-midi. Vers onze heures, une messe fut célébrée à la chapelle bien connue des amicalistes puis on a renoué des liens d'amitié autour d'un brunch propice aux échanges. On a également profité de l'occasion pour parler de la canonisation de Marguerite Bourgeoys et pour souligner quatre religieuses de la congrégation Notre-Dame qui célèbrent cette année cinquante ans de vie religieuse. C'est avec regret que les amicalistes se sont quittés vers cinq heures en se promettant bien de revenir dès la prochaine invitation. Le Conseil de l'Amicale remercie les deux cent cinquante personnes présentes pour leur motivation et invite ceux et celles qui aimeraient participer à la prochaine amicale à faire parvenir leur adresse à: L'Amicale Notre-Dame du Foyer c.p. 642 St-Pascal, Kam., GOL 3Y0.

ÉLECTIONS A LA CROIX-ROUGE SECTEUR TEMISCOUATA

Lors de sa dernière assemblée annuelle de novembre 1982, la Croix-Rouge, secteur Temiscouata, a procédé à des élections pour le choix d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Maurice Ouellet de St-Louis du Ha Ha qui détenait ce poste depuis 4 années consécutives. Le choix s'est porté sur la personne de Monsieur Richard Leblond de Ville Vegelis qui occupait d'ailleurs le poste de représentant local de la Croix-Rouge pour sa municipalité. Nos remer-

ciements les plus chaleureux à Monsieur Ouellet pour le dévouement sans relâche manifesté envers la Croix-Rouge. Sincères félicitations au nouveau Président, M. Richard Leblond pour sa collaboration et tous nos vœux de succès à ce nouveau poste. Également, la nouvelle vice-

présidente sera désormais Madame Denise Dion de Notre-Dame du Lac. Nous la remercions également ainsi que tous les responsables locaux pour la bonne volonté et le dévouement sans relâche.

ARTHRITE, DONNEZ C'EST LE TEMPS

Du 15 au 28 novembre, les gens du KRT seront sollicités pour la campagne contre l'arthrite. L'objectif, à cause de la crise économique, est le

même que celui de l'an dernier, soit 4000\$, a confié le vice-président, M. Jocelyn Richard. La campagne se fera par les médias d'informations, la collaboration des pasteurs des paroisses, lettres aux hommes d'affaires et sollicitation auprès du grand public en plus de la vente de macarons. Le Dr. Gaétan Guérin est le président, M. Jocelyn Richard, vice-président, trésorier, M. Gilles Bédard, président honoraire, Mme Denise Lévesque, le chef

de la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup, M. Henri April, participe ainsi que les directeurs généraux des établissements de santé. Les buts poursuivis sont d'enrayer la maladie, d'aider à acquérir et répandre les connaissances et causes, cure-prévention, aider les médecins, hôpitaux, et le gouvernement à améliorer rapidement la qualité des soins à apporter et favoriser la recherche. Vous pouvez envoyer vos dons à C.P. 542 G5R 3Z1

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte demande des soumissions pour la cueillette des ordures ménagères dans les limites de la municipalité et leur transport vers le site d'enfouissement sanitaire de la Rivière des Vases.

Le soumissionnaire devra desservir environ 189 résidents à l'année, 28 chalets et 7 commerces. Le parcours se fera sur une distance de 47.5 kilomètres.

La Municipalité demande aux soumissionnaires de fournir:

1- un prix pour un (1) an, cueillette à toutes les semaines.

2- un prix pour un (1) an, cueillette du 15 octobre au 15 avril, à toutes les deux (2) semaines et le reste de l'année à toutes les semaines.

3- un prix pour trois (3) ans, cueillette à toutes les semaines.

4- un prix pour trois (3) ans, cueillette du 15 octobre au 15 avril, à toutes les deux (2) semaines et le reste de l'année à toutes les semaines.

Les soumissions devront nous parvenir au plus tard le 6 décembre 1982 à 17 hres et être remises au bureau du Secrétaire-Trésorier, 2ième rang, Isle-Verte (Garage Municipal) et marquées "Cueillette & Transport des ordures ménagères".

Les dites soumissions seront ouvertes à la session régulière du conseil lundi le 6 décembre 1982 à 20 hres 30 min. à la Salle Municipale (Poste Incendie).

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donnée à l'Isle-Verte, le 10 novembre 1982.

Léonard Dion Sec.-trés.

Corporation Municipale de la Paroisse de St-Arsène St-Arsène, Cté Rivière-du-Loup, Qué. GOL 2K0

DEMANDE DE SOUMISSION

La Corporation Municipale de la Paroisse St-Arsène demande des Soumissions pour la cueillette des ordures ménagères dans sa Municipalité et leur transport vers le site d'enfouissement sanitaire de la Rivière des Vases.

Le Soumissionnaire devra être en possession d'un camion "SANIVAN" et être détenteur d'un permis de la Commission des Transports à cette fin.

Les soumissionnaires pourront obtenir les renseignements et les formules de soumission au bureau du secrétaire-trésorier les lundi et mardi au 49, rue de l'Eglise St-Arsène ou en composant le numéro de téléphone suivant: 867-2205, aux heures normales de bureau.

Les Soumissions devront être reçues avant cinq (5) heures P.M. le trois (3) décembre 1982, sous enveloppes cachetées portant la mention "Soumission pour ordures ménagères". Elles seront ouvertes à la séance régulière du Conseil le six (6) décembre 1982 à 20.00 heures.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

François Michaud
Secrétaire-Trésorier.

KAMOURASKA

Fieri Facias de Terris

Canada-Province de Québec
Cour Supérieure-District de Kamouraska
No 200-05-002519-820

CENTRE DE MATÉRIAUX USAGÉS ET NEUFS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1727, Boul. de l'Aéroport, Ancienne-Lorette, District de Québec, partie demanderesse, contre LES CONTREPLAQUES G. RIOUX INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la Municipalité de Notre-Dame du Lac, District de Kamouraska, partie défenderesse, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Temiscouata, mis en cause.

"Un premier terrain connu comme étant une partie du lot numéro SOIXANTE-NEUF (Prie 69), non-subdivisée, un cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac-Temiscouata, division d'enregistrement de Temiscouata, de figure trapézoïdale, et borné vers le nord par une partie du lot soixante-sept, vers l'est par une partie du lot soixante-neuf, vers le sud par d'autres parties dudit lot soixante-dix et vers le sud-ouest par le Vieux Chemin, mesurant quatre cent vingt-huit virgule trente-neuf mètres (428,39 mètres) vers le nord, cent dix-sept virgule zéro quatre mètres (117,04 mètres) vers l'est, trois cent soixante-huit virgule treize mètres (368,13 mètres) vers le sud et cent trente et un virgule soixante-cinq mètres (131,65 mètres) vers le sud-ouest contenant en superficie quarante-six mille six cent treize virgule sept mètres carrés (46,413,7 m.c.), ou quarante-six mille six cent treize mètres carrés et sept dixièmes.

Un deuxième terrain connu comme étant une partie du lot numéro SOIXANTE-DIX (Prie 70), non subdivisée, un cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac-Temiscouata, division d'enregistrement de Temiscouata, de figure triangulaire, borné vers le nord par le lot soixante-neuf, vers le sud-est par une autre partie du lot soixante-dix et vers le sud-ouest par le Vieux Chemin, mesurant soixante-dix-neuf virgule onze mètres (79,11 mètres) vers le nord, soixante-dix virgule cinquante-deux mètres (70,52 mètres) vers le sud-est et trente et un virgule vingt et un mètres (31,21 mètres) vers le sud-ouest, contenant en superficie mille quatre-vingt-dix-sept virgule sept mètres carrés (1 097,7 m.c.), ou mille quatre-vingt-dix-sept mètres carrés et sept dixièmes.

Un troisième terrain connu comme étant une partie du lot numéro SOIXANTE-DIX (Prie 70), non subdivisée, un cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac-Temiscouata, division d'enregistrement de Temiscouata, de figure irrégulière, borné vers le nord par le lot soixante-neuf vers l'est par une partie du lot soixante-dix, vers le sud et le sud-est par la route dite de l'Eglise et vers le sud-ouest par une autre partie du lot soixante-dix appartenant à M. Gérard Rioux, mesurant deux cent quatre-vingt-neuf virgule zéro deux mètres (289,02 mètres) vers le nord, deux virgule quatre-vingt-quinze mètres (2,95 mètres) vers l'est, quarante et un virgule cinquante-huit mètres (42,58 mètres) vers le sud, quatre-vingt-six virgule cinquante-huit mètres (86,58 mètres), quatre-vingt-deux virgule vingt mètres (82,20 mètres) et trente-neuf virgule cinquante-huit mètres (39,58 mètres) vers le sud-est, cent-dix-sept virgule cinquante-neuf mètres (117,59 mètres) vers le sud-ouest, contenant en superficie onze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf virgule trois mètres carrés (11 499,3 m.c.), ou onze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mètres carrés et trois dixièmes.

Les trois immeubles ci-dessus décrits avec et y compris les bâtisses présentement érigées sur lesdits immeubles ainsi que celles qui le seront à l'avenir, circonstances et dépendances.

Le lot de terre numéro SOIXANTE-NEUF/DIX-NEUF (No.69-19) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac-Temiscouata, division d'enregistrement de Temiscouata, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances;

SOUS RESERVE des servitudes d'utilité publique (téléphone et électricité) pouvant grever les immeubles ci-dessus décrits, et notamment les droits de Bell Canada suivant acte enregistré à Temiscouata le 16 février 1929 sous le No-73, 343, et ceux de l'Hydro-Québec suivant actes enregistrés à Temiscouata le 6 mars 1978 sous le No-218,935, le 25 avril 1970 sous le No-176, 403 et le 6 mars 1978 sous le No-218,934".

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de Procédure civile, est fixé à la somme de 22.519,25\$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c.71)

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Temiscouata, au 65A de la Rue Ibergville, à Rivière-du-Loup, le MERCREDI VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint
Rachel Belzile
Bureau du shérif
Cour Supérieure
Rivière-du-Loup, le 5 novembre 1982

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Organisme: LES ATELIERS DU GRAND-PORTAGE INC.

Lieu:
101, Boul. Cartier
Rivière-du-Loup
(Siège social de l'organisme)

Date: le MERCREDI, 24 NOVEMBRE 1982

Heure: 20:00 heures.

Ordre du jour:

- Ouverture de l'assemblée
- Etats financiers
- Programmes et services existants
- Dossiers: Point de service
- Rénovation
- Divers
- Période de questions.

Le directeur-général
Romain Ouellet, d.g.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

STÉNO-DACTYLO

La Ville de Rivière-du-Loup est à la recherche d'une sténo-dactylo pour le département de la Sûreté municipale.

La candidate devra posséder un secondaire V et avoir une bonne connaissance du français.

Les tâches de travail sont les suivantes: secrétariat général, classement de dossiers et compilation, statistique ainsi que toutes autres tâches connexes.

Les conditions de travail et le salaire sont ceux prévus à la convention collective de travail des employés municipaux.

Faites parvenir vos demandes d'emploi ainsi que votre curriculum vitae à M. Henri April, Directeur de la Sûreté municipale, 555, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, au plus tard le 29 novembre 1982 à 16h.30.

Henri April
Directeur de la Sûreté Municipale.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par Gabrielle Roy, greffier adjoint de la Ville de Rivière-du-Loup, que le règlement suivant:

RÈGLEMENT no 833 amendant le "Règlement no 651 relatif à l'établissement d'un régime supplémentaire de rentes pour les employés de la Cité de Rivière-du-Loup".

a été adopté par le Conseil de la Ville de Rivière-du-Loup au cours de sa séance du 8 novembre 1982.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du Conseil, à l'Hôtel de Ville, 181, rue Lafontaine.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 11 novembre 1982.

GABRIELLE ROY
Greffier adjoint.

APPEL D'OFFRES

Projet:
Maison (12 logements)
rue St-Joseph
Rivière-du-Loup, P. Qué.

Mandataires pour les soumissions:
Les Habitations Populaires de l'Est du Québec Inc.
30 est, de l'Évêché, suite 401
Rimouski, G5L 1X6
418-722-8535

Propriétaire:
Coopérative d'Habitation "L'ACCES"
C.P. 206
Rivière-du-Loup, P. QUE
418-862-5847

Architecte:
Charles Ross, M. ARCH.
304 est, St-Germain
Rimouski, G5L 1B9
418-722-7655

Consultant en structure, mécanique et électricité:
Marcel Leblanc, ingénieur
239 Joseph Garon
Rimouski, G5L 5A7
418-724-2740

Les Habitations Populaires de l'est du Québec Inc. au nom de la Coopérative d'Habitation "L'ACCES", propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'une maison de douze (12) logements à ériger sur la rue St-Joseph à Rivière-du-Loup, P. QUE.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte à compter de lundi 22 novembre 82 à 10:00 heures, contre un chèque visé de \$100. émis au nom du propriétaire, lequel sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les 15 jours suivant l'ouverture des soumissions et s'il remet une soumission.

Éligibilité: Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution de ces travaux les personnes ayant leur place d'affaires au Québec et possédant un permis de la Régie des Entreprises de Construction du Québec.

Garantie: La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis à l'ordre de la Coopérative d'Habitation "L'ACCES" et représentant 10% du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat. Une lettre d'intention qu'une compagnie de caution garantit un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations devra accompagner les documents de soumission de l'entrepreneur.

Remise des soumissions: Les soumissions, l'original et deux (2) copies, dans des enveloppes cachetées et adressées à:
Les Habitations Populaires de l'est du Québec Inc.
30 est, de l'Évêché, suite 401
Rimouski, P. QUE.
à l'attention de Monsieur Yvon Bernier, coordonnateur.

seront reçues jusqu'à 11:00 heures, en vigueur localement, le 13 décembre 82 pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Ceux assujettis au B.S.D.Q. (Bureau des Soumissions Déposées du Québec) devront présenter leur soumission au plus tard le 7 décembre 82 à 15:00 heures. Ces soumissions devront être valides pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Les présents travaux devront débuter le 15 avril 1983.

Yvon Bernier, coordonnateur.

Offres et demandes d'emploi

Nous désirons vous faire part des offres d'emploi suivantes:
"Postes ouverts également aux hommes et aux femmes".

Archiviste médical pour Hull. Doit posséder son diplôme d'archiviste médical.

Ingénieur électricien bilingue pour Ste-Adèle.

Chef de département en plomberie-chauffage possédant 3 ans d'expérience pour Rivière-du-Loup.

Coiffeur (se) pour dame possédant carte A ou B pour St-Alexandre.

Technicien spécialiste en génie mécanique possédant DEC et 4 ans d'expérience pour Magog.

Un représentant du Gouvernement Fédéral pour les Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse sera à notre CEC, 298, Boulevard Thériault, mercredi le 17 novembre 1982 de 9:30 heures à 15:30 heures pour répondre à vos questions relativement à ces deux sujets.

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera au cours de l'avant-midi du 23 novembre à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles et, au cours de l'après-midi à l'Hôtel de Ville de Ville Dégelis. Il sera à notre CEC les 18 et 25 novembre 1982.

Nous avons des places disponibles sur le cours de Formation Préparatoire à l'Emploi. Ce cours s'adresse à celui ou celle qui veut améliorer ses chances d'intégrer le marché du travail. Ce cours consiste en des exercices de connaissances de soi, de recherche d'emploi et même des stages pratiques en milieu de travail.

Nous désirons rappeler à nos clients qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage de renouveler leur demande d'emploi aux quatre (4) semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre d'emploi du Canada, 298, boulevard Thériault, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone suivant: 862-9510.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

Le Centre de Santé Boisbouscache tiendra son assemblée publique d'information au niveau de tout le territoire, mardi le 23 novembre 1982, à 20h00 (8.00 pm) à la salle de spectacles du Centre de Santé Boisbouscache, à Trois-Pistoles.

Vous êtes invités à participer à cette rencontre dont le but est d'informer la population sur les activités du Centre de Santé Boisbouscache, d'échanger sur l'ensemble des besoins socio-sanitaires de la région et d'évaluer avec vous le degré de satisfaction quant aux services que vous avez reçus.

Nous vous attendons en grand nombre!

Donald Gagnon
Directeur général/Secrétaire du conseil d'administration.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de
St-Paul-de-la-Croix
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:-

Que le rôle d'évaluation est déposé au bureau de la corporation, que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Que toute plainte concernant le rôle, accompagnée d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes foncières municipales doit être déposée avant le 1er mai 1983 et adressée comme suit:

Bureau de Révision de l'évaluation foncière
800 Place d'Youville, 4e étage
Québec (Qué.)
G1R 3P4

DONNÉ à St-Paul-de-la-Croix ce cinquième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Aline Boucher
Secrétaire-Trésorier.



COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été adoptés par le gouvernement.

Municipalités	(Comtés)	Numéro du décret	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Sainte-Rita (SD) MRC Les Basques		2116-82	1982-09-15	1982-10-16
Saint-Clément (P) MRC Les Basques		2096-82	1982-09-15	1982-10-16
Auclair (SD) MRC Témiscouata		2147-82	1982-09-22	1982-10-16
Cobano (V) MRC Témiscouata		2149-82	1982-09-22	1982-10-16

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2^e étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement sur le tarif des droits, honoraires, frais et dépens payables dans toute demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, sur les droits à payer pour l'obtention de copies de documents déposés au greffe, de même que sur les catégories de personnes qui peuvent en être exemptées (R.R.Q., 1981, chap. P-41.1, r. 6), adopté conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Le Président,

PIERRE LUC BLAIN

A noter

A SAINT-EPIPHANE. L'EAU A BOUILLIR

Environnement Québec, dans un avis émis, le 11 novembre 1982, informe la population de la municipalité de Saint-Épiphanie, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'elle doit faire bouillir son eau au moins vingt (20) minutes avant de la consommer et ce jusqu'à nouvel ordre. Des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par ce réseau indiquent la présence de bactéries coliformes qui la contaminent. Dès que la situation reviendra à la normale, Environnement Québec lèvera cette mesure sanitaire.

RENDEZ-VOUS. CROISSANCE DU COUPLE

En tant que couple, vous sentez le besoin de prendre un temps de réflexion pour mener à bien votre vie à deux... alors RENDEZ-VOUS, c'est pour vous. RENDEZ-VOUS, c'est une fin de semaine guidée par un trio animateur qui propose aux couples une démarche de réflexion et de partage entre conjoints. A noter qu'un tel RENDEZ-VOUS n'exige aucune implication en groupe; c'est une dynamique de couple dans son intimité. Le prochain RENDEZ-VOUS aura lieu les 19, 20 et 21 novembre 1982 à la Grande Maison des Clercs St-Viateur de Ste-Luce. Pour informations supplémentaires, communiquez avec: Région Trois-Pistoles: Denise & Fernand Bélanger: 851-1823. Région de Témiscouata: Charlotte Dubé & Jacques Asselin: 854-2664.

FERMIÈRES DE L'ISLE-VERTE

Suite à la soirée annuelle voici les gagnants de la raffle du 30 octobre. 1er prix: Douillette pour lit double et couvre-oreillers piqués à la main. Gagnante: Mme Nicole Caron, Isle-Verte. 2ième prix: Napperons tissés (effet chaîne), gagnante: Mme Hélène Boucher, Isle-Verte. 3ième prix: \$25.00, gagnant: Service de pneus, Rivière-du-Loup. 4ième prix: \$15.00, gagnant: Alcide Dubé, Isle-Verte. Merci à M. Jean-Marie Gagnon, Tourbière St-Laurent Inc. et Marielle Lajoie de l'Isle-Verte, M. Denis Dubé et M. Benoît Charron tous de l'Isle-Verte, nos généreux commanditaires de cette raffle. Merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette soirée.

LES EXAMENS DE CONDUITE A TROIS PISTOLES ET A SAINT-PASCAL

La Régie de l'assurance automobile du Québec avise la population de Trois-Pistoles et celle de Saint-Pascal qu'une unité mobile de la Régie sera à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles les 16 et 17 novembre de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 de même qu'au Bureau du registre de Saint-Pascal le 18 novembre de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le 19 novembre de 8h30 à 12h00, afin de faire subir les tests et examens de conduite aux personnes intéressées à obtenir un permis de conduire.

à noter

NOUVEAU SERVICE À LA CAISSE POP DE ST-MODESTE

Depuis le 16 novembre, la Caisse populaire de St-Modeste est en mesure de proposer à ses membres le système informatisé des caisses populaires (SIC). Avec une rentabilité et un volume de dépôts satisfaisants pour implanter un tel système, la Caisse a procédé, au cours des dernières semaines, à l'installation d'un terminal qui lui donnera la possibilité d'offrir à ses sociétaires de nouveaux services. En effet, permet de déposer et retirer par intercaisses partout où il est intégré et il facilite des opérations telles le dépôt direct.

SOUPER DES SECRÉTAIRES

L'Association des secrétaires de Rivière-du-Loup tiendra son souper mensuel le mardi 16 novembre. Au restaurant Au Sablonnet, à compter de 18:00 heures les secrétaires seront ac-

cueillies par les dirigeantes du groupe. Bienvenue à toutes.

ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE LA JOUJOUTHÈQUE

Les quelque 140 familles membres de la Joujouthèque de Rivière-du-Loup se réuniront en assemblée générale annuelle le mardi 16 novembre prochain. Au local de la Joujouthèque (145 rue Beaubien) à compter de 20:00 heures les membres, sans les enfants cette fois, pourront discuter des moyens et idées pour améliorer ce service de plus en plus populaire. Bienvenue à tous.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Le Choeur St-Louis organise une soirée récréative, le samedi 27 novembre à 20:00h. au gymnase du Cegep de Rivière-du-Loup. De nombreux prix seront attribués. On vous attend en grand nombre, n'oubliez pas d'apporter vos jetons et vos marqueurs vous en

aurez grandement besoin, n'oubliez pas non plus votre cent chanceuse, patte de lapin, éléphant et votre tréfle à quatre feuilles. Ca vous portera chance!

LA FÊTE DES FAMILLES DION EN 1984

Le comité chargé d'organiser la fête des familles Dion en 1984, s'est maintenant doté d'une structure d'organisation en formant un organisme sans but lucratif, qui sera connu sous le nom "Association des Dion d'Amérique Inc.", dont le siège social sera situé sur le territoire de la communauté urbaine de Québec. Les membres de l'organisme ont procédé à la nomination d'un président: Madame Rolande Dion-Moisan de Loretteville, deux vice-présidents: Messieurs Marius Dion de Berthier-sur-Mer et Marcel Dion de Boucherville et d'un secrétaire: Me Paul Dion de Ste-Foy. L'Association entend regrouper tous les Dion d'Amérique et un programme de recrutement intensif est mis à exécution sous la direction de Marius Dion président du comité de recrutement. Divers comités locaux dans les comtés, villes ou villages seront pro-

gressivement formés permettant ainsi à tous les Dion de s'enregistrer et devenir membres de l'Association. Les dates prévues pour ces fêtes de la grande famille des Dion sont les 2, 3 et 4 juin 1984 et elles auront lieu dans le district de Québec. Elle coïncideront avec les fêtes célébrant le 450^e anniversaire de la découverte du Canada en 1534 par Jacques Cartier, ainsi que celles de la fondation de Beauport en 1634. C'est en effet à cet endroit que Jean-Guyon Dion, venu de Mortagne en France, s'établit avec sa famille en 1634. Les fêtes com- porteront également un

hommage aux autres familles Dion venues directement de France s'établir au Canada, soit Jacques Dion, Philippe Dion et Nicolas Dion et autres qui se sont établis dans le district de Québec aux premiers temps de la colonie. Un comité de recherches historiques et de la généalogie a été mis sur pied sous la présidence de Me Henri Dion, c.r. de Montréal et constitué des membres suivants: Marcel Dion de Boucherville, frère Thomas Dion de la Communauté des frères de la Charité, Montréal, Denis Dion, journaliste à la Presse de Montréal. Ce

comité se propose de publier, à l'occasion des fêtes, un volume portant sur les familles Dion. Si vous êtes intéressés à devenir membre de l'Association, et d'offrir

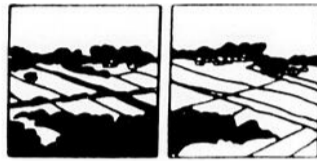
vos services, nous vous prions de communiquer avec le vice-président, M. Marius Dion au numéro 418-259-7254. Berthier sur mer, cté Montmagny, P.Q., GOR 1E0.

FRANCHISE ULTRAI "PUROLATOR"

- Territoires exclusifs: pour la région.
- Grossistes mobiles de pièces autos et camions
- Entraînement
- Mise en marché
- Rentabilité assurée
- Capital: 8 000\$

Distributeur autorisé Purolator

514-670-3360



COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été adoptés par le gouvernement.

Municipalités (Comtés)	Numéro du décret	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Saint-Juste-du-Lac (SD) MRC Témiscouata	2107-82	1982-09-15	1982-10-16
Saint-Marc-du-Lac-Long (P) MRC Témiscouata	2146-82	1982-09-22	1982-10-16
Saint-François-Xavier-de-Viger (SD) MRC Rivière-du-Loup	2100-82	1982-09-15	1982-10-16
Saint-Hubert (P) MRC Rivière-du-Loup	2102-82	1982-09-15	1982-10-16

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2^e étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement sur le tarif des droits, honoraires, frais et dépens payables dans toute demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, sur les droits à payer pour l'obtention de copies de documents déposés au greffe, de même que sur les catégories de personnes qui peuvent en être exemptées (R.R.Q., 1981, chap. P-41.1, r. 6), adopté conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le Président,



Commission de protection du territoire agricole du Québec

PIERRE LUC BLAIN



AVIS PUBLIC

PROJET DE construction d'un nouveau poste redresseur-onduleur à 315-345 kV, appelé Madawaska, dans le secteur Témiscouata près de la ville de Dégelis; et d'une ligne d'interconnexion à 315 kV, à deux circuits d'une longueur de 92 km, entre le poste Rivière-du-Loup, le nouveau poste Madawaska et la frontière du Nouveau-Brunswick.

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné, qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 4 novembre 1982 et l'a mise à la disposition du public pour des fins de consultation.

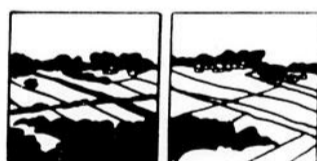
Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public aux endroits suivants ou on peut également obtenir la liste des lots touchés par ce projet:

- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
2360, chemin Sainte-Foy
Québec
de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
5199, rue Sherbrooke est
Bureau 2881
Montréal
de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi
- Bureau municipal de Saint-Antoine
282, rue Principale
tél.: 862-1056
de 9h à 12h, du lundi au vendredi
de 13h à 17h, du lundi au vendredi
- Bureau municipal de Notre-Dame-du-Lac
5, rue Hôtel de ville
tél.: 899-6743
de 9h à 12h, du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi
- Hôtel de ville de Dégelis
369, rue Principale
tél.: 853-2332
de 9h à 12h, du lundi au vendredi
de 13h à 17h, du lundi au vendredi
- Bureau de la corporation municipale Saint-Elzéar
tél.: 854-7001
de 9h30 à 12 h, le mardi
de 13h30 à 17h, le mardi
de 14h à 21h, mercredi, jeudi, vendredi

D'ici au 18 décembre 1982, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Première parution du présent avis: 13 novembre 1982

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément au Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (Lois refondues du Québec, chapitre Q-2).



COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été adoptés par le gouvernement.

Municipalités (Comtés)	Numéro du décret	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Dégelis (V) MRC Témiscouata	2080-82	1982-09-15	1982-10-16
Notre-Dame-du-Lac (V) MRC Témiscouata	2133-82	1982-09-22	1982-10-16
Packington (P) MRC Témiscouata	2088-82	1982-09-15	1982-10-16
Saint-Honoré (SD) MRC Témiscouata	2101-82	1982-09-15	1982-10-16

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2^e étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement sur le tarif des droits, honoraires, frais et dépens payables dans toute demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, sur les droits à payer pour l'obtention de copies de documents déposés au greffe, de même que sur les catégories de personnes qui peuvent en être exemptées (R.R.Q., 1981, chap. P-41.1, r. 6), adopté conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le Président,



Commission de protection du territoire agricole du Québec

PIERRE LUC BLAIN

la **Maie**
Un avant-goût

Vente à tout casser

<p>Jackets de ski En duvet dans les teintes de navy, beige et gris, grandeurs 36 à 44. Rég.: \$99.00.</p> <p>Spécial: \$79.99</p>	<p>Bottes hautes Pour dames, teintes de noir et brun. Rég.: \$55.00</p> <p>Spécial: \$39.99</p>	<p>Rabais de 50% Sur tout notre assortiment de produits "Revlon" et Max factor"</p>	<p>Blousons d'hiver Pour filles de 7 à 14 ans, beau choix de couleurs, no. 48859. Rég.: \$35.00</p> <p>Spécial: \$26.99</p>
<p>Jackets d'hiver Très pratique se portant de trois manières différentes dans les teintes de brun et beige et marine et beige no. 35423. Rég.: \$89.98</p> <p>Spécial: \$74.99</p>	<p>Rabais de 20 à 50% Sur une très grande sélection de Soutien-gorge et culottes Daisy Fresh</p>	<p>Blousons d'hiver Pour garçons de 4 à 6X, choix de couleurs, no. 49160, régulier: \$25.98</p> <p>Spécial: \$19.99</p>	<p>Blousons d'hiver Réversibles, pour filles de 7 à 14 ans, choix de beige et de rouge vin. no 48859. Rég.: \$36.00.</p> <p>Spécial: \$27.99</p>
<p>Bomber jacket Avec collet chinois, les poignets et le bas du jacket sont en tricot. Teintes de beige, gris, bourgogne, et noir. Rég.: \$55.00 no. 35419 et 35106.</p> <p>Spécial: \$44.99</p>	<p>Culotte bikini Et à la taille, pour dames, couleurs et grandeurs assorties S.M.L. Rég.: jusqu'à \$5.49</p> <p>Spécial: \$0.99 à \$3.99</p>	<p>Ensemble de ski Pour garçons de 8 à 18 ans, choix de couleurs no. 49580. Régulier: \$55.00</p> <p>Spécial: \$46.99</p>	<p>Blousons d'hiver Pour filles de 7 à 14 ans, dans les tons de bleu ou rouge no 48875-3. Rég.: \$52.00</p> <p>Spécial: \$42.99</p>
<p>Bomber jacket D'allure jeune avec empiècement en avant en velours côtelé, dans les teintes de beige et gris. Grandeurs S-M-L. Régulier: \$70.00</p> <p>Spécial: \$56.99</p>	<p>Jaquettes longues Pour dames, nylon brossé, couleurs assorties. Rég.: \$14.00</p> <p>Spécial: \$9.99</p>	<p>Blousons d'hiver Pour garçons de 4 à 6X, beau choix de couleurs, no 49164. Régulier: \$26.98</p> <p>Spécial: \$19.99</p>	<p>Blousons d'hiver Pour filles de 4 à 6X ans, choix de couleurs no. 48838-5. Rég.: \$25.98</p> <p>Spécial: \$19.99</p>
<p>Bottes de motoneige Et botte de travail pour hommes. Rég.: jusqu'à \$39.98</p> <p>Spécial: \$19.99 à \$29.99</p>	<p>Rabais de 50% Sur toutes les vestes d'extérieur pour dames.</p>	<p>Blousons d'hiver Pour garçons de 4 à 6X, choix de bleu et rouge vin, no. 49160. Rég.: \$30.00</p> <p>Spécial: \$24.99</p>	<p>Manteaux d'hiver Pour filles de 4 à 6X ans, choix de rouge ou bleu. Rég.: \$45.00 no. 48379</p> <p>Spécial: \$36.99</p>

Consultez notre circulaire "avant goût, vente à tout casser".



Votre entière satisfaction...nous la garantissons!